Huitième année. — N° 309 — On s'abonne aux Bureaux du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 7 MARS 1914

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

SOMMAIRE

La soumission de l'Epouse, JANE MISME.
Notes d'actualité : Dans la fournaise, ODETTE BUSSARD.
Glanes d'histoire, LÉA BÉRARD.
Réunions de la Huitaine.
Les Lois d'intérêt féminin.
Le Féminisme en mer. LOUISE FRAPPIER.
Les Gagne-Pain de la Femme.
Tribune d'Anti-alcoolisme.
Le Mouvement féministe.
Chronique des Œuvres et Institutions.
Les Livres, ALICE BERTHET.
Souscription pour le Monument de Stuart Mill.
On nous écrit.
Le Théâtre, JANE MISME.
Livres nouveaux.
Expositions ouvertes.
La Presse et les Femmes.
Feuilleton : Les Femmes Françaises Auteurs Dramatiques. MIREILLE DE MONGIVAL.

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.

La directrice reçoit le mercredi après-midi.

La soumission de l'Épouse

Deux livres ont paru cette semaine, faits pour remettre en l'esprit la pensée qui, huit ans déjà passés, guidait M. Justin Godart lorsqu'il proposait à la Chambre l'abrogation de l'article 213 : « La femme doit obéissance à son mari ». Ces livres sont... je n'ose pas dire tout à fait des romans... ce sont des thèses en action. L'un s'appelle *Les Entrarées*. Il a pour auteur M. Noël Francès, M. Georges Goyau l'a préfacé. L'autre, *L'amour de Claire*, est de notre collaboratrice Mme Louise Compain, que l'an dernier, cette forte et vibrante monographie de l'ouvrière à domicile qui s'appelle *La vie tragique de Geneviève*, classait à part et haut parmi les romanciers féministes. Chacun des deux nouveaux livres nous présente une phase différente du conflit, dans le mariage, de l'homme dominateur et de l'épouse obéissante. *Les Entrarées* exposent le conflit à l'état d'acuité absolue ; *L'amour de Claire* l'analyse dans un cas où l'évolution de la mentalité respective des époux le réduit à une lutte courtoise, presque inconsciente et tout de même affreuse.

Rien n'est plus curieux que de démêler dans les *Entrarées* l'état d'esprit des catholiques sincères devant le problème de l'émancipation féminine. L'auteur expose toute la doctrine féministe catholique avec une éloquence qui tantôt monte au lyrisme et tantôt frappe et mord par une verve rude et familière. Du principe admis de la dépendance féminine, de ce principe inséparable du dogme, il va, par un détour de logique exquis aux conclusions de l'égalité totale des sexes. Oui, la femme est originellement soumise à l'homme ; c'est sa punition pour avoir été, au paradis terrestre, la tentatrice ; punition bien humiliante, car la femme reste par essence supérieure à l'homme et plus près de Dieu. Aussi Dieu en lui infligeant cet assujettissement ne lui a pas plus interdit de s'en garantir, qu'il n'a interdit à l'espèce humaine de se défendre contre les maladies et la mort. Sa révolte est légitime contre les abus de pouvoir masculins issus de cette singulière situation ; légitime le programme intégral de libération individuelle, de partage de l'autorité que formulent les ardentes propagandistes de M. Noël Francès, et qui est exactement le programme du féminisme indépendant, du féminisme tout court, car il ne peut y en avoir de deux sortes et qui ne dit point égalité totale des sexes dans les droits et les devoirs, ne dit point féminisme.

Ceci prouve à quel point nous avons eu raison lorsque maintes fois ici, depuis la création de *La Française*, nous avons affirmé que le féminisme ne s'oppose à aucune doctrine spirituelle ; de plus en plus nous voyons les meilleures évoluer pour se l'assimiler.

Or, *Les Entrarées* font le procès de l'homme tel que l'a produit son abusive domination séculaire, avec une vigueur que jamais, au grand jamais, nous n'oserions nous permettre. Et nous n'avons rien à y reprendre puisque c'est un homme, l'auteur, qui prête ici son opinion aux conférencières qu'il crée, à la petite fiancée qu'il imagine.

Cette petite initiée de 18 ans s'est enrôlée dans la propagande active. Son fiancé lui ordonna de s'en retirer. Elle a refusé. Ils s'aiment. Et la scène d'explications montre l'homme avec son sentiment intact de la soumission traditionnelle promulguée par la loi ; la jeune fille avec sa dignité, sa volonté toutes neuves. Il parle, tendre et catégorique, de son droit, de son autorité.

« Mon grief est que ma fiancée ait affiché des idées opposées aux miennes et qu'elle se soit montrée rebelle à ma direction. De ce fait, j'augure d'ultérieurs dissentiments et des résistances à mes ordres mêmes. »

— A vos ordres ? s'insurgea Odette. »

En vain explique-t-il qu'ainsi le veut l'ordre naturel et social : « En recevant amour et protection de votre époux, vous lui vouez et consentez, de ce fait, honneur, respect, amoureuse soumission du corps et de l'esprit. »

Elle riposte que la loi d'amour veut l'abandon réciproque et le mutuel respect. « C'est pour servir la société, c'est pour sauvegarder ma future famille que, de toutes mes forces, je repousserai *le maître*. »

Nous voilà bien loin du principe confessionnel de la soumission. Et j'ai vainement cherché ce qu'il en reste dans le beau tableau du mariage idéal tracé par M. Noël Francès. Vous devinez comment cela finit. Odette veut rompre. Il se cramponne. Il l'aimera malgré tout ; mais elle ne l'aime plus. Elle avait cru trouver en lui un ami ; elle chérissait « un fantôme qui s'est dérobé. » C'est la rupture.

Claire, l'héroïne de Mme Louise Compain, n'a point cette rigide simplicité de très jeune amoureuse.

Claire a 30 ans. Depuis plus de dix ans, elle vit seule, libre et chaste, écrivant et parlant pour les droits de la femme. Elle est quelqu'un. Le grand amour vainqueur la livre à Robert Dardennes. Oh ! lui est déjà trop hautement philosophe. Claire lui apparaît trop noble et trop grande pour qu'il ait l'idée d'ordonner ou de défendre. Il montre son hostilité aux idées et à l'action de son amie par des boutades et de la mauvaise humeur. Elle lui consent de minimes concessions de fait ; ils s'épousent ; elle devient mère ; elle oublie, ou à peu près, pendant un an tout ce qui n'est point son amour.

Lorsque la première fièvre passée, elle reprend conscience de son devoir d'apôtre et rentre dans la bataille, Robert ne s'y oppose point ; mais il se met à souffrir ; il se sent frustré de tout ce que sa femme livre d'elle-même à son œuvre ; l'âme du maître ancestral pleure et s'indigne en lui. Elle le devine et renonce à parler en public. Mais elle continue d'écrire ; c'est encore trop : il ne la trouve point prête à le choyer à toute heure.

Et sourdement rageur, désemparé, inquiet, il s'allume aux jeux d'une coquette et tombe dans un banal adultère. La souffrance de sa femme quand elle saura son bel amour trahi, le ramène par la pitié, par le remords, au sentiment de son erreur, de son injuste exigence. Et ce sera enfin un parfait ménage.

Il y aurait beaucoup à dire encore autant pour les *Entrarées* que pour *L'Amour de Claire* sur les autres points de l'égalité des sexes, touchés par les auteurs. Quel vibrant procès chez l'un aux hommes catholiques qui laissent le soin de leur propre salut à leurs femmes chargées de toute la vertu du couple ; quel fougueux rappel à l'unité de la morale. Et chez l'autre il faudrait tout particulièrement relever une situation suggestrice d'une idée à peine en cours dans nos polémiques et toute neuve dans le roman : le mal que le parasitisme des femmes oisives cause à la femme, à l'homme, à la famille.

L'auteur nous montre un jeune homme dans une famille soumise au préjugé qui défend aux bourgeoises le travail professionnel. Afin de faire vivre sa mère et ses sœurs toutes valides, le jeune homme sacrifie la fiancée de son choix et s'immole lui-même en se condamnant au célibat.

Mais je n'ai voulu aujourd'hui que souligner ce que ces deux livres évoquent du drame perpétuel institué entre les sexes par la subordination séculaire de l'un à l'autre. On a beaucoup ri, naguère, de l'idée saugrenue qu'avait M. Justin Godart de réformer une clause du code aussi platonique disait-on que l'article 213. Aussi depuis huit ans, l'auteur a-t-il laissé dormir sa bonne intention. Il est incroyable que les associations féministes s'en soient non moins désintéressées.

L'article 213 n'est point quoiqu'on en dise, lettre morte. Il est vivant, il agit car il justifie, il entretient dans l'esprit de l'homme, la fausse, la funeste idée de sa domination. Nous le voyions bien récemment ici par les détails de « l'affaire Couriau » ; on sait que le Syndicat du Livre à Lyon a exclu M. Couriau parce qu'il n'interdit pas à sa femme d'exercer le métier de typographe. On le voit sans cesse dans maint ménage dont, sans qu'il se traduise par des ordres et des défenses, le principe de l'autorité maritale mine sourdement le bonheur.

Le féminisme devra se considérer comme un mouvement sans logique s'il ne se décide point à attaquer énergiquement, assidûment l'article 213, jusqu'à ce qu'il soit par terre.

Jane Misme

NOTES D'ACTUALITÉ

Dans la fournaise. — Je ne sais plus qui demandait, l'autre jour qu'il y eut, dans les journaux, une place d'honneur faite au Bien, avec un grand B., une rubrique spéciale, en première page, bien entendu, qui ne le cédât en rien à celle des crimes. Personne ne nie que l'importance croissante donnée au fait divers criminel ne soit la honte de la presse française, mais il faut croire que les protestations n'y font rien puisqu'il nous est donné, parfois — contraste piquant — de lire un leader, signé d'un maître moraliste, dénonçant l'abus qu'il coudoie, quelques colonnes plus loin.

Quel quotidien a publié cette admirable et émouvante histoire qui vient de se passer en Amérique, et dont deux femmes sont les héroïnes ? Pour moi, je ne l'ai apprise que par la lecture d'une feuille religieuse « le Chrétien », laquelle m'avait été envoyée pour un article nécrologique et qui la tenait, elle-même d'un organe régionaliste « Le Passe-Temps » de Lyon.

Elle est pourtant digne de toutes les publicités, la tentative de ces deux membres de la haute société, Mme et Mlle van Vorst, mondaines réputées et écrivains de talent, qui, laissant là les attributs de leur existence facile se mirent en tête d'aller étudier sur place les conditions de la vie ouvrière. Mais abandonnant les méthodes des écrivains sociaux, des enquêteuses même les plus convaincues, elle passèrent contrat avec tous les maux inhérents à l'état qu'elles voulaient connaître, et connaître comme on ne connaît que les choses qu'on a vécues. Elles partirent donc en plein hiver, chacune de son côté, donc isolées, et s'installèrent dans de grands centres, après avoir revêtu le triste uniforme moderne de l'ouvrière.

Dès le lendemain de son entrée en place, l'une d'elles, Miss Mary van Vorst faillit renoncer à l'épreuve, après avoir, debout, préparé *quatre mille* bouteilles de pickles et touché *soixante-dix centimes*. Cependant, elle persévéra de même que sa compagne, et ne toucha jamais à sa réserve d'argent, mais à quel prix !

« Les deux apôtres du féminisme militant, dit Mme Laurence Arnotto, ont connu des journées de 75 centimes à un franc, cette fatigue du corps qui est une douleur qui hébète l'esprit et chasse l'appétit et le sommeil. Elles ont vu ce que l'atelier laisse debout, chez ses martyrs, de l'intelligence et de la vertu ».

Et elles en ont, surtout, rapporté un livre qui est un document unique, un charbon enflammé tiré de la fournaise, et qui a brûlé jusqu'aux moelles tous ceux qui l'ont lu. L'Amérique entière s'est passionnée et « les deux héroïnes ont reçu un commencement de récompense qui vaut toutes les décorations que, chez nous, on n'eût pas manqué d'épingler à leur corsage : trois lois sur le travail des enfants votées par le Congrès, en attendant le vote des lois en préparation sur le travail des femmes ».

Une rubrique de la vertu ! Pourquoi pas ? Quand ce ne serait que pour voir si elle est aussi contagieuse que le crime !

Odette Bussard.

GLANES D'HISTOIRE

Une Assemblée politique de femmes au XVI^e siècle

Préséance. — CONSEILLE, *présidente.* — Je propose d'accorder la préséance à la noblesse. Celles qui ont quatre quartiers occuperont le premier rang ; après viendront celles qui en ont trois, ensuite celles qui en ont deux, puis celles qui en ont un, enfin, celles qui en ont un demi. Dans chaque rang la place sera désignée par l'ancienneté. Les bâtardes occuperont la dernière place dans chacun de leurs rangs. Le second ordre sera pour la bourgeoisie. Les premières places y seront destinées à celles qui auront eu le plus d'enfants. A titres égaux, l'âge fera loi. En troisième lieu, viendront celles qui n'auront pas encore enfanté.

CATHERINE. — Que faites-vous des veuves ?

CORNÉLIE. — Votre observation est juste. Nous les mettrons à côté des mères, pourvu qu'elles aient ou qu'elles aient eu des enfants. Celles qui seront stériles auront la dernière place.

JULIE. — Que ferons-nous de celles qui trafiquent de leur corps ?

CORNÉLIE. — Nous ne souffrirons pas que notre Sénat soit souillé de leur présence.

ORDRE DU JOUR :

CORNÉLIE. — Occupons-nous maintenant de ce qui doit faire l'objet de nos délibérations. Avant tout il faut aviser au maintien de notre dignité...

Nous aurons d'autres points à débattre avec les hommes qui nous excluent de toutes charges, qui nous prennent uniquement pour leurs blanchisseuses, pour leurs cuisinières, et qui dirigent toutes les affaires à leur gré. Nous leur cèderons les fonctions publiques et les travaux de la guerre... De plus, il est juste que pour l'établissement de ses enfants, la mère ait droit de suffrage. Peut être même parviendrons-nous à remplir à notre tour tous les emplois publics : j'entends ceux de l'intérieur qui ne nécessitent pas le port des armes...

Il sera convenu que nulle ne parlera de son mari d'une manière trop vive : on pourra s'exprimer en termes généraux, mais avec mesure et sans exagération.

CATHERINE. — Pourquoi nous gêner ici en parlant de nos maris puisqu'ils sont eux-mêmes sans cesse à s'entretenir de nous ?

CORNÉLIE. — Si nous voulons reconnaître la vérité, notre dignité dépend de nos maris ; les décrier, c'est nous déshonorer nous-mêmes .. Enfin, il dépend de nous en grande partie d'avoir des maris commodes...

(ERASME. — *Les colloques.*
Le Petit Sénat ou l'Assemblée des femmes)

Il ne faut pas se méprendre sur les sentiments d'Erasme. Ce spirituel ironiste n'était qu'un féministe intermittent.

Léa Bérard.

Réunions de la Huitaine

— Samedi 7 mars, à 8 h. 1/2, Alliance Nouvelle, 36, rue St-Sulpice. *Les habitations à bon marché et les cités jardins*, conférence par M. Georges Risler.

— Lundi 9 mars, à 4 h. 1/2. Ligue de l'Enseignement, 3, rue Récamier, *La Femme et le Suffrage Universel*, conférence par M. Buisson.

— Lundi 9 mars, à 8 h. 1/2 du soir 7, rue Danton, *Grande manifestation internationale* organisée par le Groupe des femmes socialistes en faveur *des droits civiques de la femme*. Entrée : 0 fr. 25.

— Mardi 10 mars, à 8 h. 1/2 du soir, mairie du IX^e arrondissement, 6, rue Drouot, salle de la justice de paix. Conférence de Mme Bérot-Berger sur *L'entr'aide nationale. Mutualiser au lieu d'assister. La Renaissance économique urbaine et rurale*.

— Mercredi 11 mars, à 9 h. 3/4 du soir, Hôtel des Sociétés savantes, 8, rue Danton. Représentation du *Guignol Lyonnais* organisée par le Collège libre des Sciences Sociales. (*Voir aux Œuvres et Institutions*).

— Jeudi 12 mars, à 2 heures. Ecole d'infirmières, 10, rue Amyot, *L'Hôpital Moderne* par M. Georges Cahen.

— Jeudi 12 mars, à 5 heures. Collège libre des sciences sociales, 28, rue Serpente, *La jeune fille et son rôle social privé*, conférence par Mlle L. Chaptal.

— Jeudi 12 mars, à 8 h. 1/2 du soir, 199, rue St-Martin. Grand meeting organisé par la Ligue des droits de l'homme sur *Francis de Pressensé et la Ligue des Droits de l'Homme* sous la présidence de M. Ferdinand Buisson. Orateurs : Mme Maria Vérone, MM. Sembat, Sicard de Plauzoles, Roubanovitch, C. Bouglé, Victor Bash, Varandian. Entrée libre, places réservées : 0 fr. 50, places assises, 0 fr. 25. Les retenir à la Ligue, 4, rue Jacob.

— Vendredi 13 mars, à 8 h. 1/2 soir, 8, rue Danton, Grand Meeting organisé par le Conseil National des femmes (section du suffrage). Sujet : *Le Suffrage des Femmes* Sous la présidence de Mlle Bonnevial. Oratrices : Mmes Siegfried, Avril de Ste-Croix, L. Brunschvicg, Maria Vérone. Orateurs : F. Buisson, d'Estournelles de Constant, Louis Marin, Brunet, etc.

— Samedi 14 mars, à 5 heures. Ecole pratique de service social, 44, rue de Rennes, *Lutte contre la tuberculose. Prévention, assistance*, conférence par le Dr Letulle.

Service de Librairie

Nous prions nos abonnées, qui nous demandent des envois de brochures ou de livres, de ne point s'inquiéter lorsqu'elles ne les recevront pas immédiatement. Notre Secrétaire générale, assumant seule tout le travail des services d'administration, se trouve parfois dans l'impossibilité de faire les expéditions au reçu des demandes.

LES LOIS D'INTÉRÊT FÉMININ

On nous demande des précisions sur les nouvelles lois d'assistance à l'application desquelles nous avons incité nos lectrices à prendre part.

Voici un petit résumé très net de ces lois :

Les Lois d'Assistance

du 17 Juin et du 14 Juillet 1913

A l'heure actuelle le plus grand danger qui menace la France est un mal qu'elle porte en elle, un mal qui la ronge et qui, s'il n'est enrayé, la ruinera plus sûrement que ne pourraient le faire des ennemis de l'extérieur : je veux parler de la dépopulation. C'est un sujet de pensées sérieuses et très graves ; c'est le symptôme d'une mentalité déplorable qui sévit surtout dans notre bourgeoisie aisée. Le mal sera peut-être arrêté un jour ; mais, en attendant, si on ne peut rien contre la diminution des naissances, on peut, au contraire, beaucoup en protégeant les enfants déjà nés et ceux prêts à naître, en accordant une assistance large, efficace, aux pères et aux mères indigents, aux mères surtout.

C'est à cet égard que la loi du 17 juin 1913 et la loi du 14 juillet 1913 sont particulièrement intéressantes.

La première de ces lois concerne l'assistance aux femmes en couches ; la seconde, l'assistance aux familles nombreuses. L'une et l'autre sont entrées en vigueur dès le 1^er janvier 1914.

La loi sur l'assistance aux femmes en couches innove complètement en matière d'assistance aux accouchées ; c'est en même temps une loi sur le travail des femmes ; elle ne s'applique qu'aux salariées, c'est-à-dire aux femmes travaillant pour un patron, à l'atelier ou à domicile.

La loi avait déjà établi le repos du dimanche et le repos de la nuit pour les femmes à l'atelier. A ces obligations la loi du 17 juin en ajoute une autre : le repos de la femme pendant les quatre semaines après l'accouchement. Durant ces 4 semaines, l'accouchée touchera une allocation représentant en partie, le montant du salaire habituel. Le minimum de cette allocation est 0 fr. 50, le maximum 1 fr. 50 par jour. (Voilà des chiffres qui ne nous donneraient pas une brillante idée des salaires féminins, si nous avions encore des illusions à ce sujet) ! Pour toucher cette allocation, l'indigence n'est pas la principale condition : la bénéficiaire doit observer les règles *d'hygiène* et le *repos* prescrits par la loi, mesures destinées à sauvegarder sa santé et celle de son enfant. Des visiteurs ou des visiteuses sont chargés de la surveillance de l'accouchée avant de lui remettre ses allocations.

Facultativement, la femme peut, 4 semaines avant ses couches, demander le bénéfice de cette même loi qui lui reconnaît le droit à un repos avec allocations ; mais, je le répète, avant les couches, le repos est facultatif.

Telle est, dans ses grandes lignes, cette loi spéciale, de tendances nouvelles et qui ne fait double emploi avec aucune autre loi précédente.

Quant à la loi du 14 juillet 1913, sur l'Assistance aux familles nombreuses, elle est destinée surtout à régulariser et à proportionner aux besoins réels des familles nombreuses, les secours que beaucoup touchaient sous forme de secours périodiques, accordés par l'Assistance publique.

Elle accorde des secours à toute famille française n'ayant pas de ressources suffisantes lorsqu'il y a :

1° 4 enfants de moins de 13 ans à la charge du père ou de la mère ;

2° 3 enfants au dessous de 13 ans à la charge du père seul ;

3° 2 enfants au-dessous de 13 ans à la charge de la mère seule.

Les enfants de 13 à 16 ans sont assimilés aux mineurs de 13 ans, quand ils sont placés en apprentissage, avec un contrat d'un an au moins et qu'ils ne gagnent pas plus d'un franc par jour.

Ne seront donc pas secourus par la nouvelle loi, les hommes seuls avec deux enfants, les femmes seules avec un enfant, les grands-parents seuls avec leurs petits enfants, les orphelins. Toutes ces catégories continueront à toucher les secours préventifs d'abandon et des secours temporaires, comme auparavant.

Un point particulièrement délicat est la fixation du taux de l'allocation ; la loi dit : « toute famille française n'ayant pas de ressources suffisantes... » Voilà des termes bien vagues et qui doivent embarrasser ceux chargés d'appliquer la loi. Le minimum de cette allocation a été fixé à 60 francs et le maximum à 90 francs par an. Au dessus de cette somme, le Département et l'Etat ne participent plus à la dépense et laissent le surplus à la charge de la Commune.

Le Conseil municipal de Paris, après une intéressante discussion où des femmes auraient pu donner des avis compétents et expérimentés — car qui, mieux que la femme, sait ce que coûte un enfant ? — le Conseil municipal a adopté le taux de 120 fr. par an et par tête d'enfant, chiffre correspondant au taux actuel de l'assistance facultative.

Quant au personnel nécessaire à l'application de la loi, l'Assistance publique a, nous dit-elle, dans ses enquêteurs et ses enquêteuses, des cadres tout prêts. Il serait souhaitable que, suivant une circulaire ministérielle, beaucoup de femmes fassent partie des Comités d'assistance aux familles nombreuses et des Comités d'assistance aux femmes en couches, et non pas seulement des femmes fonctionnaires, employées de l'Assistance publique, mais encore beaucoup de femmes s'occupant d'œuvres d'assistance et ayant pratiqué l'aide sociale, beaucoup de femmes qui peuvent bénévolement offrir leur temps, leur peine, leur compétence ; cela soulagera d'autant les enquêteurs de l'Assistance publique et cela permettra à des femmes actives, capables et de bonne volonté de faire leur « service social. »

Thérèse Casevitz-Rouff.

LE FÉMINISME EN MER

C'est seulement lorsque le bateau s'est engagé dans le canal de Suez que, délivrés du mal des premiers jours, les passagers sentent le besoin de se rapprocher et de se plaire ensemble pour le long temps qui leur reste à vivre côte à côte entre le ciel et l'eau : les hommes s'assemblent au bar ou aux tables de jeux ; les femmes, en cercle, travaillent à de menus ouvrages et causent.

Ecoutons-les, démêlons leurs mentalités, leurs sentiments. Voyons, si cette année, les grandes idées féministes les ont touchées, si le mouvement mondial, qui secoue les sociétés dans leurs bases d'injustice, est connu d'elles.

Hélas ! dans les deux premières classes du bateau, femmes de hauts fonctionnaires, épouses ou mères de riches colons, les sujets qu'elles débattent dépeignent l'orientation de leurs esprits. Les premières sont les reflets de leurs époux. La situation hiérarchique de ceux-ci absorbe toutes leurs aspirations. Elles blâment ou louent le Gouvernement, selon qu'il les favorise ou non ; des conceptions de nos hommes d'Etat, elles n'en ont cure. L'arrivée et le maintien au pouvoir de tel nom les intéresse selon que ce nom tient à leurs attaches et leur promet l'avancement toujours désiré.

Les femmes, mères ou filles de colons, diffèrent essentiellement des femmes de fonctionnaires, bataillon volant et passager des colonies. Les créoles possèdent cette autorité que confèrent la richesse et la quiétude dans les vieilles colonies. Leur home est le centre de leurs aspirations, leur sollicitude ne dépasse pas certaines bornes. Avec un dédain gracieux, mais évident, elles regardent les autres comme des oiseaux migrateurs. Comme elles, pourtant, elles ne vivent que dans l'ombre du père, de l'époux. Elles ont besoin de les conserver pour qu'ils assurent leur vie opulente et calme. Elles élèveront leurs filles dans ces traditions de luxe et de passivité, formant ainsi les épouses et les mères semblables à elles-mêmes, à leurs aïeules.

L'éducation moderne des filles d'Europe les effarouche. Elles discuteront âprement sur ce sujet avec les femmes de fonctionnaires qui heurtent leurs préjugés, les bases de leur éducation spéciale.

A Paris, elles ont fréquenté les leurs qui y sont installés ; elles ont parcouru les grands magasins, ont assisté à quelques pièces en vogue, blâmant hautement celles à tendances sociales ; comme orateurs, elles ont entendu des prédicateurs célèbres, ou encore Henri Robert et Jules Lemaître ; leurs enfants ont suivi des cours bien pensants et retournent avec joie aux colonies, emportant un mauvais souvenir de la vie parisienne.

— Vous croyez que c'est agréable, Madame, de se lever dans l'hiver, disait l'une d'elles, fillette de 11 à 12 ans. Il fait sombre, il fait froid, il pleut, et l'on nous conduit à la pension. En rentrant, on est dans un appartement où l'air ne peut passer. Comme il me tarde de retourner à l'île Maurice. Là, il y a le beau soleil. Pour nous rendre à l'école, nous nous rencontrons dans la rue avec nos compagnes. On cause, on s'amuse. Puis, de retour à la maison, on joue dans le grand jardin, ou bien maman nous emmène avec elle promener en voiture !... Ah ! non, je n'aime point Paris.

Personne n'a eu l'idée d'éveiller ce jeune esprit aux beautés de Paris, à l'abondance de sa vie intellectuelle.

Et pourtant ces femmes sont douées ; elles suivront avec un certain intérêt l'évolution de la condition féminine que je leur expose. Elles seront étonnées et charmées d'apprendre l'existence de tant de féministes d'élite, car elles ne connaissent que Marcelle Tynaire et Mme Dieulafoy.

Que ces paroles, jetées au milieu de l'Océan Indien, ne se soient point perdues, disparaissant de ces esprits charmants comme disparaissent à nos yeux les vagues que nous laissons derrière nous, à chaque mouvement de l'hélice!!

En troisième classe, d'autres femmes attirent notre attention. Epouses de maîtres de port, d'officiers subalternes, de colons ruinés ou d'artisans allant faire fortune au pays du soleil. C'est la gent féminine qui peine et vit médiocrement. Entassées sur une partie restreinte du pont, souffrant du soleil qui darde d'un côté, des cuisines et de la boulangerie qui retiennent leurs fauteuils de l'autre, souvent malades du mal de mer, elles ne sont occupées qu'à surveiller leurs moutards piaillant, jouant, pleurant à qui mieux mieux. Elles n'ont qu'un désir : quitter ce bateau si peu hospitalier pour elles et les leurs. Elles aspirent à la case dans la brousse ou le village créole où la négrillonne se chargera des petits et des soins grossiers du ménage. C'est le bien-être qu'elles désirent, ne cherchant, ne voulant pas voir au delà. L'Européenne aura un autre but : amasser un pécule pour rentrer au pays natal.

De nos luttes, de notre activité inlassable, elles ignorent tout, ne peuvent y prendre part.

Une belle Circassienne s'étale au milieu d'elles. Couverte de bijoux, enveloppée de souple mousseline rose, les joues, les lèvres et les yeux peints, elle darde des regards extraordinairement brillants sur tout ceux qui passent et repassent. Un époux Syrien farouchement jaloux, la surveille, la guette et la comble de sucreries, de friandises que les doigts longs teintés de henné et couverts de bagues de l'odalisque émiettent et jettent en pâture aux enfants. C'est le joyau oriental, la poupée fraîche et jolie qui charmera l'époux tant que sa beauté et sa jeunesse subsisteront, ensuite rejetée au fond du harem devenue vieille et fanée!!

Et tout au bout du bateau, un grouillement de pauvres hères, recrutés à toutes les escales africaines, ou asiatiques, dormant et mangeant pêle-mêle à la belle étoile, dans une promiscuité désolante, au milieu des eaux puantes, détritus de toutes sortes, cloaques d'immondices et d'individus de toutes races

Ah! les femmes qui accompagnent ces hommes, que dire d'elles qui ne soit pénible, attristant. Quels déchets que ces créatures avilies, vêtues de haillons. Il y a des chrétiennes d'Asie Mineure, horribles à voir, depuis l'aïeule jusqu'à l'enfant, le scapulaire à la main aussitôt qu'elles vous aperçoivent, dessinant le signe de croix comme étiquette originale. A grand'peine, j'apprends qu'elles vont à Lourenzo-Marquez, possession portugaise sur la côte-est de l'Afrique. Ce qu'elles y feront ? Peut-être rejoindront-elles des époux et pères qui y travaillent ; ou bien y vont-elle mendier. Souvent des cris, des coups sourds, des querelles bruyantes éclatent de ce côté du bateau. Les garçons interrogés vous répondent que ce sont ces femmes qui se battent à la suite de parties de cartes contestées. C'est leur passe-temps.

Si je leur fais remarquer leurs enfants aux cheveux embroussaillés, aux haillons sales, le visage et les mains dégoutantes, que je les incite, toujours par signes, à les laver, un mouvement approbateur de la tête me répond, voilà tout.

Dans ces pays tropicaux, personne ne songe à relever ces créatures, à les visiter dans les quartiers sordides où elles vivent ; depuis des siècles, elles croupissent ainsi, et combien d'années encore les trouveront de même!

Moins sordides sont les femmes Arabes, les Indiennes de Bombay, les négresses Somalis et les Malgaches aussi, enveloppées de leurs pagnes. Elles se rendent sur les côtes de Madagascar. Toutefois, leur aspect est toujours sale, leur visage ne reflète aucune intelligence. Leurs enfants blottis contre elles ne jouent pas, ne jacassent pas. Les mères préparent les repas sommaires composé de riz à l'eau et de poisson fumé. Repu, tout ce monde s'étale par terre, sur les nattes apportées, entouré de paquets de linge, leur seul bagage. On dormira, on vivotera ainsi jusqu'à l'escale qui doit les recevoir.

Nous voici au terme du voyage. Je parlerai dans un prochain article de l'Evolution féminine à l'Ile de la Réunion où je me rendais.

Louise Frappier.

Les Gagne-Pain de la Femme

CONCOURS

Dame sténo-dactylographe à la préfecture de la Seine. — Date officielle : 2 avril 1914. — Délai d'inscription : 4 mars 1914. — Age maximum : 30 ans. — Traitement : 1.600 à 3.000 fr. — Concours ouvert pour 15 places. Aucun diplôme n'est exigé.

Dame sténo-dactylographe dans les bureaux des ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines. — Date officielle : 28 mai 1914. — Délai d'inscription : 14 avril 1914. — Age : 18 à 30 ans. — Traitement : 1.200 à 2.400 fr. — Concours ouvert pour 50 places. Aucun diplôme n'est exigé.

Les lecteurs qui ont besoin de renseignements au sujet d'un des emplois indiqués ci-dessus ou d'une carrière administrative quelconque peuvent s'adresser de notre part à MM. les Directeurs de l'*Ecole du Fonctionnaire*, 40, avenue Daumesnil, Paris.

Joindre un timbre de 0 fr. 10 et ne pas oublier de mentionner sa qualité de lecteur de *La Française*.

TRIBUNE D'ANTI-ALCOOLISME

La Ligue Nationale contre l'alcoolisme publie l'appel suivant :

ENCORE UN EFFORT

Le vote du 5 février 1912 par lequel la Chambre avait renvoyé à sa commission, c'est-à-dire indéfiniment ajourné le projet de loi sur la limitation des débits, avait soulevé des protestations telles que la « Ligue Nationale » pensa devoir profiter de cette occasion pour créer en faveur de la réforme une agitation qui forçât la Chambre à revenir sur son vote.

La campagne fut systématiquement organisée; tous les représentants de l'hygiène : Académie de médecine, Associations médicales, Comités départementaux d'hygiène, Sociétés de bienfaisance, de préservation, de solidarité, etc., furent sollicités. Les réponses affluèrent enthousiastes, provoquant dans la partie la plus éclairée de l'opinion publique un mouvement qui déjà donna à réfléchir aux députés.

C'était quelque chose, ce n'était pas assez. Nous avons voulu en outre, faire un appel au grand public et pour la première fois nous adresser aux femmes françaises. C'était une tentative audacieuse. Elle a réussi au delà de toutes les espérances. Déjà nous avons atteint le chiffre de 300.000 signatures, égal à celui que nous avons recueilli en faveur de la prohibition de l'absinthe.

Au moment où cédant à cette pression, la Chambre n'a pas cru pouvoir ajourner plus longtemps l'examen du projet, au moment aussi où les cabaretiers s'organisent, il est indispensable que les femmes françaises fassent pour la défense de leur foyer un dernier et énergique effort.

Après les vacances de Pâques, nous clôturerons la pétition ; d'ici là, nous voudrions nous appuyer une fois de plus sur l'inlassable dévouement de nos sections et de nos membres pour recueillir 100.000 signatures féminines nouvelles, et arriver ainsi à un chiffre qui n'a jamais été dépassé dans notre pays qu'une seule fois, pour demander l'enseignement obligatoire et gratuit.

A l'œuvre donc, camarades de lutte, et nous emporterons la première réforme législative antialcoolique qui entraînera les autres.

FRÉDÉRIC RIÉMAIN.

N. B. — Feuilles de pétition et « Appels aux Françaises » sont envoyés gratuitement à tous ceux qui en font la demande adressée, 147, boulevard Saint-Germain, Paris (VI[e]), renvoyer les feuilles remplies à *La Française* ou au Secrétariat de l'U. F. S. F.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Nous n'insérons dans cette rubrique que les communications qui nous sont envoyées rédigées et prêtes à être remises à l'imprimeur

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Les groupes et les déléguées de l'U. F. S. F. trouveront désormais, à cette place, les communications du Comité central. Les communications que les groupes nous feront parvenir directement ou par le secrétariat général y seront insérées. Prière instante de les envoyer rédigées et aussi brèves que possible.

COMMUNICATION DU COMITÉ CENTRAL

Le Bulletin officiel de l'U. F. S. F. qui contient le programme du Congrès de Lyon, ses noms et adresses de nos Groupes, sections déléguées, et sociétés affiliées paraîtra le 15 mars.

— En réponse à notre demande sur l'entrée des femmes dans les Commissions des hospices, nous avons reçu de Mme Olivier, secrétaire du Groupe d'Alais (Gard) de l'U. F. S F la note suivante :

« Tout récemment, Mme Gascuel, dont le mari est docteur à Alais, a été désignée pour faire partie de la Commission administrative de l'hospice de la ville. »

C'est une très heureuse innovation qui nous l'espérons sera imitée ailleurs.

Nous espérons aussi que nos Groupes se serviront de ce précédent pour présenter des candidates dans ces Commissions.

— Le dimanche 15 mars, Mme Pauline Rebour fera pour l'Union deux conférences suffragistes.

Une, l'après-midi à Lisieux, sur le rôle social des femmes.

L'autre à Evreux le soir, sur le suffrage des femmes.

GROUPE DE BEAUVAIS

Dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville, gracieusement prêté par la Municipalité. Une cinquantaine d'auditeurs, ce qui est très beau, surtout étant donné que les écoles étaient en activité ce jour-là, à cause d'un report de vacances. Nous aurions eu un auditoire doublé.

Mme Misme a montré que la conquête des seuls droits civils, à laquelle veulent se borner les partisans timides des droits des femmes, serait impossible ou décevante sans les droits politiques.

Applaudissements sincères, 3 adhésions nouvelles et d'autres en perspective. Vifs remerciements. On constate en se dispersant que nos conférencières ont une éloquence solide.

Le Secrétaire,
J. Spraggen.

GROUPE LYONNAIS

Congrès et exposition (Lyon 1914)

Les adhérents de l'Union seront certainement heureux d'apprendre le double succès que vient d'obtenir notre Fédération. Nous avions demandé pour l'U. F. S. F. l'autorisation de prendre part à l'Exposition et le vote d'une subvention pour la tenue de notre Congrès. L'autorisation d'exposer nous fut d'abord refusée, sans doute parce que quelques personnalités ignoraient notre action antialcoolique et sociale. Grâce à l'intervention de M. Emmanuel Lévy, conseiller municipal (socialiste) l'autorisation nous est maintenant accordée.

Voici ce que relate le Bulletin municipal de Lyon du 22 février 1914. (Compte rendu sténographique).

M. Augros rapporteur pour les demandes de subventions.

... Toutes ces associations se proposent de tenir à Lyon des Congrès importants. Je vous prie, Messieurs, d'émettre un avis favorable à ces demandes de subventions.

M. E. Lévy. — Notre collègue a sans doute compris, dans la liste qu'il nous propose, une subvention en faveur de l'U. F. S. F.

M. le Maire. — Oui, la subvention proposée est de 500 fr.

M. Regaud (progressiste). — Je trouve que c'est beaucoup.

M. le Maire. — Cette institution a demandé une subvention pour la tenue d'un Congrès et je ne crois pas que l'allocation proposée soit trop élevée.

M. E. Lévy. — L'Union Française demanderait également à exposer. Cette organisation a peut-être commis une imprudence en invoquant comme titre la propagande qu'elle a faite contre l'alcoolisme.

M. le Maire. — Il n'y a pas d'inconvénient à ce que cette Association expose dans la section de l'Economie sociale.

M. Lévy. — Elle pourra faire une exposition antialcoolique?

M. le Maire. — Bien entendu.

A l'œuvre donc! Et que les groupes fournissent immédiatement au Comité central les documents qu'ils jugent intéressants. Comme le travail est d'une préparation délicate, il importe de se hâter. Que les groupes s'efforcent aussi d'envoyer des délégués nombreux à Lyon. Nous les tiendrons au courant de tous nos efforts et de tous nos préparatifs.

M. Blache-Caizan.

GROUPE DE L'HÉRAULT

Le Groupe suffragiste de l'Hérault, qui a fondé à Montpellier une « Bibliothèque Féministe », a décidé qu'elle fonctionnerait à partir du 1[er] février 1914.

Cette Bibliothèque contient une centaine de volumes qui sont classés comme suit :

1. Ouvrages généraux de doctrine féministe ;
2. Action sociale des femmes ;
3. Législation féminine ;
4. Le vote des femmes ;
5. Histoire des femmes ;
6. Arts et métiers féminins ;
7. Education, Hygiène dans la famille ;
8. Littérature féminine ;
9. Journaux et Revues féministes.

Le catalogue sera communiqué à toute personne qui en fera la demande à Mme Bérard, présidente, 1, rue de la Monnaie, Montpellier.

Le Comité de la Bibliothèque féministe fait un appel pressant à tous les écrivains féministes afin de recevoir d'eux gracieusement leurs ouvrages; il les remercie d'avance.

GROUPE D'ETUDES FÉMINISTES

Le Groupe suffragiste de l'Hérault a décidé la création d'un groupe d'études féministes.

Aucune cotisation n'est exigée pour en faire partie.

Les Membres du Groupe s'engagent à étudier sérieusement certaines questions féministes, soit pour se former une opinion personnelle, soit pour collaborer à la diffusion des idées par la parole ou par la plume.

Les réunions du Groupe d'études auront lieu à partir du mois de février 1914, le premier jeudi de chaque mois, de 5 à 7 heures, au Siège social de l'U. F. S. F., rue de la Monnaie, n° 1 (2[e] étage).

Questions à l'étude :

Février : Le préjugé des Sexes.
Mars : Opinions de Bebel sur la femme.
Avril : Le vote des femmes.
Mai : La Femme et la loi.

ITALIE

Voici le programme du **Congrès international des Femmes organisé par le Conseil national des Femmes italiennes**, à Rome, du 14 au 21 mai 1914.

Sujet du congrès : **La femme dans la maison, dans le travail, et dans les œuvres d'assistance et de prévoyance sociale.**

La maison. — 1. Nécessité d'une organisation de la maison répondant mieux aux nouvelles exigences économiques et sociales. Rapports de la maison avec le milieu social et leur influence réciproque sur la morale et sur l'hygiène.

2. La maison urbaine, la maison ouvrière, la maison rurale.

3. La ville jardin.

Le travail. — 4. Comment concilier la mission de la femme dans la famille avec les exigences du travail.

5. Influence du travail extra-domestique des femmes et des enfants sur les conditions physiques et morales de la famille.

6. Travail domestique, agricole et industriel.

7. Travail à domicile.

8. Evaluation économique du travail domestique de la femme dans les divers pays.

9. La femme dans les professions libres et dans les offices publics.

10. Quelles sont les voies ouvertes et qui pourraient s'ouvrir encore aux activités féminines qui ne trouvent pas d'emploi dans la vie de famille?

11. Reconnaissance complète de l'importance sociale de l'enfant. Influence que ce fait doit exercer sur l'évaluation et l'utilisation des activités féminines.

Œuvres d'assistance et de prévoyance. — 12. Assistance morale et légale des mineurs.

13. Tutelle de la femme émigrante.

14. De quelle manière la société vient-elle en aide aux vaincus de la vie?

15. Le paupérisme — Méthode pour le réprimer, et réveiller l'énergie et la dignité du pauvre.

16. La femme dans l'hygiène et dans l'assistance sanitaire.

Le Comité Promoteur : Comtesse Gabriella Spalletti Rasponi, présidente du Conseil National des Femmes Italiennes. — Dora Melegari, Vice-Présidente. — Mme Berta Turin, Vice-Présidente. — Mma Antonia Nitti, Vice Présidente. — Mme Beatrice Betts, Secrétaire pour l'étranger. — Mlle Giorgia Ponzio Vaglia, Secrétaire pour l'Italie. — Mme Maria Grassi Koenen, Trésorière.

Premières indications pour les adhérents :

I. Pourront participer au Congrès :

a) Les sociétés et les œuvres féminines et mixtes avec droit à une ou deux déléguées. Chaque déléguée versera une cotisation de 10 francs.

b) Les personnes qui enverront leur adhésion, accompagnée d'une cotisation de 10 francs.

Les hommes pourront prendre la parole au Congrès, sur l'invitation de la Présidence.

II. Les adhésions et les cotisations doivent être envoyées à la Trésorière du Congrès, Mme Maria Grassi Koenen, 53, Via Manin, Roma.

III. Pour les informations et les éclaircissements, les adhérents peuvent s'adresser au secrétariat du Congrès, 23, via Collina, Roma.

Chronique des Œuvres et Institutions

Banquet des Sociétés de la Paix

Le 22 février dernier, a eu lieu une belle manifestation en l'honneur de deux titulaires des prix Nobel : le Pr Charles Richet, prix Nobel de Médecine ; et le sénateur belge Henri Lafontaine, prix Nobel de la Paix.

Cette véritable fête de la Science et de la Paix avait d'autant plus d'éclat que le Pr Richet joint à sa qualité de membre de l'Académie de Médecine, celle de président de la Délégation permanente des Sociétés françaises de la Paix. Il a succédé dans cette fonction à Frédéric Passy, le « Père du pacifisme ».

Le banquet donné en l'honneur des deux lauréats réunissait à l'hôtel Continental plus de deux cents personnes, parmi lesquelles les membres de la délégation permanente des Sociétés françaises de la Paix et les représentants de nombreux groupements pacifistes.

A côté des personnes qui prirent la parole en cette soirée mémorable, avaient pris place à la table d'honneur Mlle Toussaint, chevalier de la Légion d'honneur, présidente de la section de la paix au Conseil national des Femmes françaises ; Mlle Bonnevial, vice-présidente du Conseil national et présidente de la Ligue pour le droit des femmes, que représentait également Mme Maria Vérone, secrétaire générale ; et Mme Camille Flammarion, présidente de la Société pour la paix et le désarmement par les femmes.

Des discours éloquents furent prononcés après la lecture faite par Me Le Foyer, secrétaire général, des lettres d'excuses envoyées par des personnes empêchées d'assister à cette belle fête de « la Science et de la Paix. »

On applaudit vivement aux lettres de MM. Léon Bourgeois, d'Estournelles de Constant, Landouzy, Pierre Loti, Liard, Léon Riotor, et de Mmes Cheliga, Carlier, Goupy-Bodin, Derouis et Odette Laguerre.

Ensuite M. Emile Arnaud, président de la Ligue internationale de la Paix et de la Liberté, apporta aux héros de la fête le fraternel hommage des associations pacifistes du monde entier. Il porta un toast « à la Paix par la science et au progrès indéfini de la Science par la Paix »

Puis M. Ferdinand Buisson, député et président de la Ligue des Droits de l'homme, rappela qu'il avait assisté en 1867 au premier Congrès de la Paix et de la Liberté, et dit combien l'idée de la Paix élève l'idéal social.

Il déclara que cette utopie a un commencement de réalisation avec l'œuvre des deux hommes fêtés en ce jour, et forma le souhait que leur influence se propageât grâce à l'admiration universelle.

M. Camille Flammarion, rappelant les études faites en commun avec son ami Richet, est heureux de constater le succès de ce maître de la science moderne, qui a suivi une voie féconde entre « la crédulité qui nie tout et celle qui admet tout. »

Puis un ancien ministre, Yves Guyot, constate en analysant les causes de la guerre que cette plaie sociale est surtout causée aujourd'hui par les conflits économiques, les questions de race ont à peu près disparu. Il souhaita la disparition de cette vieille politique de rapine et, fidèle à ses théories, préconisa la libre échange.

On entendit ensuite M. Weiss, membre de l'Institut. Il célébra l'ardeur désintéressée pour le bien de Richet, savant, moraliste et poète. Loin de se confiner dans sa tour d'ivoire, il s'est penché vers ceux qui souffrent pour leur enseigner la foi en l'éternelle justice.

Mais si c'est la fête de la science, c'est aussi celle du droit au service du pacifisme et il faut saluer M. Lafontaine, professeur de droit international, cette science si méconnue. M. le professeur Séailles jugea utile, non pas de féliciter, mais de remercier les lauréats pour le bel exemple donné par eux.

Mme Séverine exalta les trois mots si souvent prononcés en cette belle soirée : Justice, Vérité, Lumière, et s'éleva non seulement contre la guerre, mais aussi contre la paix armée, qui absorbe tant d'activités.

Elle évoqua la grande ombre de Frédéric Passy, qui devait approuver les deux hommes présents si dignes de lui.

Elle rendit aussi un hommage ému à Mme Vincent, disparue de la veille, qui toute sa vie travailla à la cause de la paix à une époque où n'existait pas l'indulgence que l'on témoigne aujourd'hui pour les idées nouvelles.

L'oratrice fut très applaudie et céda la parole à M. Gaston Moch, ex-capitaine d'artillerie, directeur de l'Institut International de la Paix. Avec une précision toute mathématique, M. Moch esquissa les portraits de Richet et de Lafontaine, si semblables moralement qu'ils pourraient presque se confondre. Tous deux sont des spécimens d' « hommes complets » qui donnent au monde une belle leçon en ne se bornant pas à leur spécialité.

Comme l'orateur qui lui succède, M. Nathan-Larrier, vice-président de la Ligue pour le Droit des femmes, il fait ressortir la bonté de Charles Richet qui a donné cette belle définition du mal : « Le mal, c'est la douleur des autres ». M. Nathan-Larrier fait remarquer que Lafontaine, juriste éminent, est aussi un homme d'action, ce qui est plutôt rare : à force de peser des raisons contradictoires, ceux qui argumentent trop ne peuvent plus se décider à agir.

Puis l'assistance entendit les paroles énergiques de M. le Dr Rivière, président de l'Association internationale médicale pour aider à la suppression de la guerre. En technicien, il énuméra les nombreux travaux de Richet, médecin, pacifiste, philosophe, romancier et psychologue.

L'allocution de M. le sénateur Lafontaine eut un grand succès. Exprimant la joie qu'il ressent d'affirmer sa foi en un idéal commun, il dit combien il est ému d'être associé à l'un des pionniers du savoir, qui n'a pas hésité à mettre sa science au service de la Paix.

Grâce aux moyens de communication, les groupements internationaux se multiplient, les bureaux spéciaux se constituent, toute une organisation mondiale s'érige pour le bien commun. Il appartient à la France, seconde patrie de ceux qui pensent, initiatrice audacieuse qui exerce sur les peuples une fascination étrange, d'éduquer le monde par la paix.

La réponse de Charles Richet fut admirable de justesse et de modération. Après un remerciement à tous ceux qui l'entourèrent de sympathie, il parla du devoir des pacifistes.

« Il faut que nous sachions prouver que nous sommes en état de nous défendre ; continuons notre propagande et la guerre dans le cœur, ne « bêlons pas la paix ». Il cita les paroles de Novicow sur la paix de Damoclès » et celles de Léon Bourgeois ; « Derrière le rideau d'une armée formidable, nous organiserons la justice et la paix ».

« Il nous faut donc une armée parce que nous tenons à notre indépendance nationale; mais convenons que c'est affreux et sauvage. Les sociétés si civilisées par la science sont au point de vue moral encore des sociétés barbares.

Tournons-nous vers l'étoile libératrice, la science, source de la justice et de la vérité ».

A. Nathan.

La Vie Féminine.

Avec ce titre une institution se crée à la galerie Excelsior, 86, avenue des Champs-Elysées, sous la direction de notre confrère, Mlle Valentine Thomson, auteur de livres, fort vantés.

Des conférences qui commenceront le lundi 9 mars, y auront lieu à 5 heures les lundi, mercredi et samedi. Voici les noms des auteurs et les titres de ces conférences : M. Pierre Loti : « La Femme Turque » (audition de Mlle Bartet)

MM. Anatole France, de l'Académie française: « l'Apprentissage de la vie » (audition de Mlle Marie Leconte), de la Comédie-Française); Brieux, de l'Académie française : « la Femme seule » (audition de Mlle Piérat et de M. Grand, de la Comédie-Française); Sacha Guitry : « la Femme et la toilette » (audition de Mme Charlotte Lysès); Edouard Herriot, sénateur : « les Professions féminines et le foyer » ; J. Ernest Charles : « la Coquette » (audition de Mlle Sorel et de M. Raphaël Duflos, de la Comédie Française); Georges Cain : « la Femme peintre au dix-neuvième siècle, Rosa Bonheur » (conférence avec projections) ; André Antoine, directeur de l'Odéon : « l'Héroïne du théâtre réaliste » ; Pierre Veber : « Comment on compose un rôle de femme » (audition d'un acte inédit) ; Charles Richet, de l'Institut : « Ce qu'une femme doit penser de la guerre et de la paix » ; Pr Pinard, de l'Académie de médecine : « De l'enfant » ; J. Ernest-Charles : « Histoire de la romance » avec auditions; Hugues Le Roux : « le Vote des femmes » ; Tristan Bernard : « La femme doit s'occuper » ; Henry Bernstein : « l'Héroïne moderne » ; Fernand Labori, ancien bâtonnier : « La femme est meilleure que l'homme » ; Victor Margueritte : « la Femme et le roman » ; Pierre Decourcelle : « l'Héroïne de drame » (avec auditions) ; Aristide Briand, député, ancien président du Conseil : le Salaire de la femme ; la misère » ; Mme Edmond Rostand : « l'Enfant dans la poésie » ; J. Paul-Boncour, député : « l'Art dans la maison » ; Fernand Vandérem : « la Victime; l'enfant dans le divorce » ; Louis Barthou, député, ancien président du Conseil : « La femme dans la société » ; Robert de Flers : « Du théâtre », etc., etc.

La saison comprendra 25 conférences, divisées en trois séries, par jours d'abonnement : le prix de l'abonnement est fixé à 25 francs, pour une seule série de huit conférences ; à 45 francs, pour la série de seize ; à 65 francs, pour la série complète des vingt-quatre conférences. Pour une seule, l'entrée sera de 5 francs.

La Vie féministe se propose en outre d'ouvrir des cours de droit usuel, d'hygiène, de puériculture, des concours de layettes, de vêtements à bon marché.

Enfin, elle s'efforce d'orienter les déshérités qui ne savent où s'adresser pour trouver une aide matérielle et morale.

On le voit, l'idée que nous lancions il y a plus de huit ans, lorsque nous annoncions la fondation de notre journal et du Cercle de *La Française* et que nous avons été les premières à réaliser, continue à faire son chemin. Nous souhaitons sincèrement à *La Vie féministe* un brillant, utile et long succès.

Fémina-Sport.

La Société Fémina-Sport — association féminine de culture physique — donnait dimanche dernier une grande fête de Gymnastique, au Gymnase Huyghens, avec le concours des sociétés musicales, l'Union artistique de la Rive Gauche et la chorale Galin-Paris Chevé, sous la présidence de M. Chéron, président de l'Union des sociétés de préparation militaire de France.

La présidente, Mme Jeanne du Bouvot, dans un discours éloquent, a retracé la vie de la Société et son but. Fondée en mai 1912, elle ne comptait encore au mois d'octobre dernier, que douze membres actifs. Elle en compte aujourd'hui soixante-huit. A ces jeunes femmes ou jeunes filles — employées ou ouvrières pour la plupart — la société Fémina-Sport veut donner le moyen de combattre les mauvaises attitudes prises à l'atelier ou au bureau, elle veut leur permettre de s'épanouir et de conserver leur santé, à l'aide d'une gymnastique rationnelle. Mme du Bouvot termine en proclamant le droit à la santé pour la femme aussi bien que pour l'homme.

Au discours de Mme du Bouvot, accueilli par de chaleureux applaudissements, M. Chéron répond d'un ton vibrant. Il félicite Mme du Bouvot de son œuvre et déclare que la femme doit recevoir comme l'homme une sérieuse éducation physique, afin de pouvoir mettre au monde des enfants vigoureux. Puis M. Chéron distribue, au nom de l'Union des Sociétés de préparation, des médailles, des broches de vermeil, des plaquettes, à Mme Jeanne du Bouvot, présidente de Fémina-Sport, à Mlle Lydie Duquéroy, vice présidente, à Mlles Brunet, secrétaire, J. Liébrard, trésorière, S. Liébrard, puis aux professeurs de la chorale Galin-Paris Chevé.

La fête alors se déroule variée et captivante. Tour à tour, nous voyons les jeunes gymnasiarques dans des mouvements d'ensemble et dans des exercices de mains libres exécutés avec grâce, dans un ordre parfait; puis aux barres parallèles où nous constatons qu'outre la grâce, ces jeunes filles ont acquis aussi la force et la vigueur. Nous admirons des exercices de gymnastique rythmique, méthode Dalcroze, puis d'ingénieux exercices de géométrie rythmique, méthode J. d'Udine, exécutés avec précision et harmonie sous la direction du professeur d'Udine. C'est ensuite la gymnastique hellénique d'après R. Duncan. Vêtues de tuniques antiques, les pieds nus, toutes ces jeunes filles souples et robustes nous donnent un spectacle charmant : des mouvements de statuettes antiques, des courses, des poursuites, des jeux avec la balle élastique et toujours la même sensation d'ensemble, de discipline, de souplesse et de grâce.

Puis encore de la force, avec une série de sauts au cheval, agilement exécutés.

Enfin des danses d'Iphigénie en Aulide de Glück, nous ont fait penser — et les jeunes gymnasiarques de Fémina-Sport n'ont rien à perdre à la comparaison — aux jeunes élèves de l'école de danse d'Isadora Duncan. Au cours de la représentation, les professeurs, MM. Paysse, Dubarle, Favet, Le More et MM. Walker, Marquelet, Lannes, Champleau, Lavellée ont accompli des exercices athlétiques aux barres parallèles et à la barre fixe où ils ont fait preuve d'une force et d'un sang-froid surprenants.

La Société Chorale Galin-Paris-Chevé et la Société Musicale, l'Union artistique de la Rive Gauche se sont fait entendre pendant la représentation. Cette fête qui fut une excellente journée pour les spectateurs, fut un grand, très grand succès pour les élèves et pour les professeurs de Fémina Sport. Ajoutons que les professeurs qui font preuve d'une grande habileté enseignent absolument gratuitement et félicitons les initiatrices de cette heureuse idée qui ne manquera pas d'intéresser les lectrices de *La Française*.

Collège libre des Sciences sociales

Le Comité de Direction nous prie d'informer nos lecteurs et nos lectrices que le dix-neuvième banquet du Collège aura lieu, sous la présidence de M. Albert Métin, ministre du Travail, le mercredi 11 mars, à 7 h. 1/2 très précises, au Restaurant des Sociétés Savantes, 8, rue Danton.

Les dames sont instamment priées de vouloir bien assister à cette fête. (Exceptionnellement, en raison de l'intérêt que présente pour eux le spectacle qui suivra le banquet, les enfants y seront admis.)

Le prix de la cotisation est de 7 francs. Prière instante, en vue de faciliter l'organisation du service, de vouloir bien adresser le plus tôt possible au Secrétariat les adhésions et le montant de la cotisation.

Programme de la soirée du mercredi 11 mars, à 9 h. 3/4 :

THÉATRE GUIGNOL

Avant le spectacle, M. Justin Godart, député de Lyon, président de la « Société des Amis de Guignol » dira quelques mots sur *Guignol et son Théâtre*.

La représentation sera donnée par les descendants de Laurent Mourguet, ouvrier en soie, qui créa le type de Guignol à Lyon, en 1808.

PROGRAMME

a) 2 pièces du répertoire classique : 1° « le Marchand de veau », 2° « le Portrait de l'oncle ».

b) Une scène de la « Parodie de l'Aiglon ».

c) La représentation sera terminée par l'exécution du « Quadrille lyonnais ».

L'ensemble des violons de Mlle Suzanne Richard, accompagnés au piano par M. Petitjean, lauréat du Conservatoire, prêtera son concours à cette fête et exécutera :

a) la « Berceuse de Delso Lederer ».

b) la « Pavane de Saint-Saëns ».

Ouverture des portes à 9 h. 1/2 précises. Prix des places : Fauteuils réservés, 1 fr. 50. — Chaises, 1 franc.

En raison de la curiosité que provoquera cette représentation unique à Paris, il est prudent de retenir ses places à l'avance.

On peut les retenir, dès à présent, au « Collège libre des Sciences sociales », 28, rue Serpente.

Les Eclaireuses de France.

Depuis quelque temps des groupements d'Eclaireuses essaient de se former un peu partout.

En effet, on ne songe plus à nier l'impor

tance qu'il y a pour la femme à posséder une santé bien équilibrée. On sait aussi combien il lui est nécessaire d'acquérir une personnalité et de fortifier sa volonté en vue de la lutte pour la vie.

C'est pourquoi l'enseignement donné aux Eclaireuses n'a pas seulement pour but le développement musculaire, il cherche à éveiller chez la jeune fille l'esprit d'initiative et d'obéissance et le sentiment de sa responsabilité vis à-vis d'elle-même et vis-à-vis des autres.

Mais ce qui empêche le mouvement des Eclaireuses de prendre de l'essor, c'est l'absence de chefs capables de diriger les fillettes vers le but à la fois idéal et pratique, qu'on se propose d'atteindre.

Pour combler cette lacune des cours seront professés à l'Union Chrétienne de Jeunes Filles, 22, rue de Naples, par un des membres du comité central de la Ligue d'éducation nationale.

Nous donnons ci-joint la liste des dates de ces cours et des sujets qui y seront traités.

Les jeunes filles au-dessus de 18 ans que ce projet intéresse, sont cordialement invitées à suivre ces cours et à prendre part aux exercices pratiques qui les suivront.

Les cours sont gratuits, mais, le nombre des places étant limité, on est prié de s'inscrire le plus tôt possible au secrétariat de l'Union chrétienne de jeunes filles, 22, rue de Naples.

PROGRAMME DES COURS POUR CHEFS-ÉCLAIREUSES

22, rue de Naples, à 8 h. 1/2 du soir

Lundi 2 *mars*. Organisation d'une troupe, mouvements élémentaires pour rassembler une troupe et la faire marcher en colonne par deux, alignements, etc. Lecture de la carte (planimétrie élémentaire).

Leçons d'hygiène.

Lundi 9 *mars*. La rénovation de la famille par les Eclaireuses.

Lundi 16 *mars*. Marches. Discipline. Haltes Hygiène de marche. Soins aux pieds. Chaussures. Orientation de jour et de nuit (soleil, boussole, montre, étoile polaire, lune.)

Leçon de morale : Interprétation de la loi des Eclaireuses.

Lundi 23 *mars*. Définition du terrain. Indices. Rédaction d'un ordre, d'une dépêche, d'un compte-rendu (lecture de la carte, planimétrie (fin).

Leçon d'hygiène.

Lundi 30 *mars*. Camping. Montage d'une tente; établer un camp. Cuisine de camping. Cuisine en plein air. Ce que doit être la gymnastique pour les jeunes filles.

Leçons de morale : Justice et fermeté.

Mardi 21 *avril*. Journal de route. Impressions ressenties devant les beaux sites. Croquis élémentaires. Lecture de la carte (Altimétrie élémentaire).

Leçon d'hygiène.

Mardi 28 *avril*. Marche à travers bois et terrains variés. Suivre une piste. Observer (voir sans être vu) etc. Jeux sportifs, exercices de lecture de la carte.

Leçon de morale : Autorité du chef.

Chaque cours durera une heure : une demi-heure sera consacrée à la théorie, un quart d'heure aux exercices pratiques, le dernier 1/4 d'heure à la causerie sur la morale ou sur l'hygiène.

Ces cours seront ultérieurement complétés par des leçons d'enseignement ménager, de coupe et de cuisine.

LES LIVRES

L'éternel retour, par Jules Bois (Charpentier)

Un grand nombre de penseurs, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours, ont accepté l'idée de l'éternel retour, de la réincarnation des âmes qui, à des époques différentes, recommencent les mêmes actes et se heurtent aux mêmes obstacles. L'existence serait le cycle sans fin, qu'indiquait le symbole hindou du serpent qui se mord la queue. Cette hypothèse s'appuie sur un raisonnement scientifique : « Le nombre des atomes, dit G. Lebon, cité par Jules Bois, étant fini alors que le temps est infini, les mêmes combinaisons doivent forcément se répéter ».

Quelques personnes ont, ou croient avoir un vague ressouvenir de leurs existences antérieures. Ainsi la jeune Barbara, fille d'une bohémienne et épouse d'un grand philosophe, a retrouvé, grâce à une intuition surnaturelle (et la preuve en a été faite), qu'elle avait déjà vécu au XVIe siècle en ce même manoir de Mervac. A cette époque, la châtelaine Blanche ayant trahi la foi conjugale en faveur d'un tendre troubadour, le violent et farouche seigneur de Mervac l'avait attachée à un pilier de la grand'salle, pendant qu'il massacrait sous ses yeux son amant... Or, voici qu'en ce château plein des souvenirs du drame, et où Barbara a suivi son génial époux, survient la réincarnation moderne du poète que Blanche aima... N'entre-t-il pas un peu de suggestion dans leur aventure ?

Toujours est-il que, tandis que le philosophe s'adonne, avec un zèle assez imprudent, à ses livres et à ses méditations, les deux jeunes gens s'éprennent à nouveau passionnément l'un de l'autre. En vain ils luttent, lui surtout, car il a au cœur un amour pur pour une fiancée qui est la compagne rêvée de son existence. Mais la fatalité est la plus forte. Sur la tombe même de Blanche de Mervac, ils succombent à la volonté des forces inconnues, maîtresses suprêmes des instincts et des attirances, dont l'instrument est l'amour destructeur : « Elle, Barbara, murmura : Raoul ! Moi, Adolphe, je répondis : Blanche ! Et les morts s'aimèrent en nous... »

Le drame va-t-il donc se dérouler à nouveau, identique entre les mêmes murs ? Le philosophe Asyas n'est-il pas, lui, le seigneur de Mervac à la terrible vengeance ? Il en a les traits, la vigueur physique, l'énergie ; mais lui, il a su fortifier son âme par la sagesse. Il est parvenu à un degré d'évolution plus haut, la puissance de sa volonté triomphe du besoin fatal de représailles. Le retour éternel s'accomplit ; mais ce n'est pas le cauchemar d'une répétition inévitable et identique. La même partie est jouée, mais avec d'autres atouts. Le partenaire a changé, diminué ou grandi. Et sans doute la victoire définitive délie de ce recommencement opiniâtre.

« Les vieilles pierres de Mervac avaient parlé leur secret redoutable, elles avaient apporté le contingent historique de leurs faits prodigieux, démontrant l'irrésistible enchaînement du passé et du futur.

Dès lors, il comprit quelle immense indulgence il convient d'accorder à tous les actes des fragiles créatures que nous sommes .. avec quel soin jaloux il faut veiller sur nous-mêmes, à cause des longues résonances dans l'avenir, que commande le moindre geste du moment ».

Les personnages de ce roman très original, et qui remue des mondes de pensées demeurent — c'était forcé — un peu des figures allégoriques dans un cadre artificiel, Je ferai une exception pour Faustine, la fiancée d'Adolphe, qui représente la femme nouvelle, mais a une individualité mieux caractérisée. C'est à elle que l'auteur a prêté ces belles lignes, qui sont peut être, au fond, son opinion personnelle : « L'éternel retour, quand même ce serait vrai, moi je ne l'admets pas. Nous avons en nous quelque chose de plus fort que tout l'univers c'est la conscience. On peut mourir, on ne doit pas céder, intérieurement du moins, aux forces malfaisantes qui nous oient. »

Cela n'empêche pas de croire avec M. Jules Bois que « l'âme de ceux qui nous ont aimés, rayonne, d'une manière ou d'une autre, jusqu'à nous et à travers nous. »

Fidèle à ses opinions féministes, il a fait planer au-dessus et au centre de son roman, une figure féminine, celle d'une sainte morte, qui en constitue l'unité. C'est elle qui inspire Asyas, qui sauve Adolphe et Barbara en les séparant l'un de l'autre, qui permet enfin la victoire sur la fatalité.

La Maison aux Chimères, pièce en 3 actes, par Marg. Duterme (Lamertin, Bruxelles).

Voici une œuvre forte, qui a toutes les qualités qu'on est convenu d'appeler « viriles » : De composition serrée, de forme sûre, sans « effets », sans mélodrame, et sans « chevilles », le moindre « ah ! » exprime une émotion vraie. L'action, tout intérieure, formée des conflits qui agitent trois âmes d'élite, n'est guère de celles qui se racontent. Peut-être le critique dramatique y verrait-il surtout la situation neuve, celle du mari surhomme qui, pour guérir son fils adoptif amoureux de sa femme, lui conseille de rester à son foyer et de se vaincre. A la lecture, ce qui frappe davantage encore dans cette œuvre, c'est l'admirable caractère de la jeune femme, qui paraît vraiment une création. Je ne crois pas qu'on puisse trouver ailleurs, à moins que ce soit dans Shakespeare, une sœur de cette Solange, aussi noble, fière, et tendre, et délicieusement nuancée, et surtout si merveilleusement sincère, que nul compromis, nulle équivoque ne sauraient l'effleurer. De ces trois personnes que rapproche, outre les circonstances, un commun besoin de s'élever au-dessus d'elles-mêmes, une commune passion de sublimité (les chimères !), Solange demeure la plus stable, la plus logique, la plus conséquente, parce qu'elle est femme, et qu'elle aime. Que ceci semble loin de la convention théâtrale ! L'auteur a eu le souci d'être vrai, et si ses trois caractères sont au-dessus du commun de l'humanité, ils ne sont pas en dehors d'elle. Aussi bien, pourquoi seul ce qui est en bas serait-il intéressant ? Lever les yeux parfois repose.

La gloire intérieure, poèmes par Henry Marx (Grasset).

En passant de la pièce de Mme Duterme aux vers de M. Henry Marx, nous n'avons pas une sensation de contraste. Peut-être parce que ces deux auteurs ont tous les deux subi l'influence des penseurs du Nord, ou parce qu'ils vivent tous deux dans les mêmes altitudes de la vie contemplative. M. Henry Marx est un mystique impénitent. Il dit à son âme (la Belle au Bois dormant) :

La Gloire passe avec sa palme;
Reste vaillante avec ton calme.
Ta gloire intime a d'autres fleurs :
La fortune offre des esclaves;
Demeure en tes silences graves.
Ton rêve a des Edens meilleurs.

La souffrance de ceux qui « raillent l'à peu-près » et appellent l'absolu de toute leur ferveur, est exprimée dans une forme très châtiée, parfois un peu subtile, mais qui revêt toujours une pensée. Les poèmes ne semblent pas groupés au hasard, mais indiquent l'évolution d'une âme, d'abord enfermée égoïstement dans son rêve, mourant « de la fièvre de son ennui », retranchée de l'action par faiblesse autant que par orgueil, celle du Prince pâle :

Il est las dans sa chair sans qu'il ait très vécu;
Une indolence impie aggrave sa détresse,
Et d'adorer en soi sa sereine paresse,
Il songe qu'il mourra de n'avoir rien vécu.

puis vient à aimer la Nature et l'Humanité, deux sources extérieures indispensables pour alimenter la vie du « moi » profond :

Pour avoir contemplé la vie avec amour,
Un grand printemps de joie est entré dans mon être.

Ce poète grave a de jolis vers attendris sur l'enfance et les enfants ; son livre est dédié à une fiancée.

Une toute petite remarque : Pourquoi M. Henry Marx fait-il obstinément rimer « homme » avec « psaume » ?

Alice Berthet.

SOUSCRIPTION
POUR LE
Monument de Stuart Mill

Nous recevons encore les souscriptions suivantes que nous faisons parvenir au Comité d'Avignon :

M. R. P. Richardson et trois autres, Général Delivery, West Park Station, Philadelphia, Pa. U. S. A.	5 fr.
M. Landis par M. Richardson), Philadelphia	4 »
Total	9 fr.

ON NOUS ÉCRIT

Espérantistes et Idistes

Nous n'avons encore reçu en réponse à la question que nous posions à nos abonnés. Etes-vous espérantiste ou Idiste, que peu de réponses. En voici le dénombrement :

Idiste : Mme Lalande.

Espérantistes : Mme Légrelle de Ferrer, Mme J. d'Urville, Mme Lucy Dutoit.

Réponses

Mlle J. Begassat. — Tous nos remerciements pour vos paroles si encourageantes.

Mme M. G. à Orléans. A notre grand regret nous ne pouvons vous envoyer les conférences que vous demandez et qui ne sont pas éditées. Mais vous trouverez dans les ouvrages et les brochures de propagande et dans *La Française* tous les renseignements utiles. Vous pourriez vous adresser pour sa conférence à Mme Bérot-Berger, à Saint-Quentin et pour celles sur la jeunes fille, à Mme Roger-Viollet, 17, rue de Lancry.

Les brochures que vous demandez vous sont envoyées.

Problème féministe

Un colonel, en retraite à Paris et qui, comme lieutenant, fit partie de la garnison de Foix il y a une quarantaine d'années, m'écrit une longue et éloquente lettre, dont voici le résumé tout sec.

Il s'agit de concilier les suffragettes avec les personnes qui, tout en étant très féministes, ne croient pas qu'il soit possible, en ce moment, de donner aux Françaises le droit de vote.

Eh bien, qu'on réserve, dans chacune de nos Assemblées, un certain nombre de sièges à des Françaises qui seront nommées par Messieurs les électeurs. — En d'autres termes, donnons aux Françaises l'éligibilité sans leur donner le droit de vote, et réservons leur place dans les conseils municipaux, dans les conseils d'arrondissement, dans les conseils généraux, à la Chambre et au Sénat.

Voilà une idée toute nouvelle et qui certainement mérite examen.

Emile Darnaud.

LE THEATRE

Comédie Royale. — *Il sait*, comédie en un acte de M. Camille Oudinot.

Cette pièce a été jouée à la fin d'un spectacle dont il est préférable de ne rien dire et nous avons été bien reconnaissants à son auteur de l'avoir donnée. C'est une petite œuvre d'essence classique, dont le comique est fait de fine et profonde observation psychologique et dont le tour décèle un véritable écrivain de théâtre. Un jeune mari fredonne machinalement le refrain connu : « Je sais bien quelque chose, mais je ne le dirai pas. » Sa femme aussitôt le harcèle, que sait-il ? La tante à héritage est-elle morte ? Le papa beau-père est-il décoré ; lui-même a-t-il ce poste qu'il recherche ? Hélas ! il ne sait rien du tout. Mais qui l'en croira ? Personne. La persécution recommence sur nouveaux frais quand arrive la belle-mère. Puis le beau-père la reprend à son compte. Et, comme sa vie est moins innocente que celle de sa fille, ce ne sont pas de secrètes espérances que ses questions confessent, mais des fautes cachées. Comme le gendre n'a toujours rien à dire ; la femme, la belle-mère, le beau-père se fâchent. La femme retourne chez ses parents : on divorcera. Mais la cousine Laure est là pour consoler l'abandonné. Horreur ! Elle aussi l'entreprend pour lui arracher ce qu'il sait. Il manque l'étrangler, et le rideau tombe.

Remarquez-vous le miracle ? Voilà une pièce qui n'a point pour sujet l'éternel, ni l'éphémère amour. Elle est de l'esprit le plus gai et le plus sain. Nous espérons bien la voir un jour dans son cadre à la Comédie-Française.

Jane Misme.

Palace Cirque de Paris

Tous les parisiens privés du plaisir d'applaudir depuis de longs mois la beauté radieuse de Marie-Louise Derval, du Théâtre Sarah-Bernardt, vont courir la voir dans le *Chevalier de Maison Rouge*, le beau film tiré du célèbre roman d'Alexandre Dumas, où palpite toute l'âme de la Révolution. Films comiques et artistiques et attractions sensationnelles parmi lesquelles les 4 Jacopi dans leurs jeux icariens : numéro hors de pair !

Au tableau des spectacles.

Palace Cirque de Paris, 3.000 places, à 5 minutes de l'Opéra : métro, Latour Maubourg. Cinéma, attractions, tous les soirs : 8 h. 45. Matinées jeudi et dimanche : 2 h. 45.

LIVRES NOUVEAUX

Nous annonçons sous cette rubrique les livres au fur et à mesure que nous les recevons, sans préjudice du compte rendu critique qui en pourra être fait ensuite.

En cueillant le jour, par Madeleine Andrée Picard (Figuière et Cie), 2 fr. 50.

La dame de Saint-Leu, roman par Gyp (Calmann-Lévy), 3 fr. 50.

Les maladies sociales, par Paul Gaultier (Hachette et Cie), 3 fr. 50.

Le Livre d'une jeunesse, poèmes par Adrien Remacle (P. V. Stock et Cie).

Les Entravées, roman par Noël Francès, préface de Georges Goyau (Bloud et Cie).

L'amour de Claire, roman par Louise Compain (Calmann-Lévy), 3 fr. 50.

Toutes ces publications peuvent être demandées à « La Française », qui les expédiera franco, contre demande accompagnée du montant de la commande.

Expositions ouvertes

Musée des Arts décoratifs, Salon des Artistes décorateurs.

Musée Galliéra, 13e exposition d'art appliqué.

Au Champ de Mars, près l'Ecole Militaire, 30e Salon des Artistes Indépendants jusqu'au 30 avril.

Galerie Chaine et Simonson, 19, rue Caumartin, exposition de la Phalange jusqu'au 7 mars.

Galerie Bernheim, 25, boulevard de la Madeleine, exposition de Mme Georgette Agutte, jusqu'au 14 mars.

Galerie Devambez, 43, boulevard Malesherbes, exposition de M. P. Bertrand, du 26 février au 12 mars.

Galerie Druet, 20, rue Royale, exposition de M. Charles Camoin, jusqu'au 7 mars.

Galerie Hessèle, 16, rue Balzac, exposition des Intimistes : exposition d'aquarelles et dessins de Jeanniot, jusqu'au 20 mars.

Galerie Hodebert, 134, faubourg Saint-Honoré, exposition Edward Diriks, jusqu'au 14 mars.

Galerie Georges Petit, 8, rue de Sèze, exposition de Mme Marie-Paule Carpentier et de M. Appay, jusqu'au 15 mars.

Galerie Louis le Grand, 32, rue Louis-le-Grand, exposition de Jacques Brissaud, jusqu'au 13 mars.

Galerie Levesque, 109, faubourg Saint-Honoré, troisième réunion d'un Groupe de Peintres Sculpteurs et Graveurs, jusqu'au 28 mars.

La Presse et les Femmes

La Tribune (18 février) reproduit en partie l'article récent de Mme Jane Misme dans *La Française* sur la « Vie mondaine ». Elle y ajoute d'intéressantes réflexions dont voici un extrait :

« Cet article appelle l'attention sur une des transformations les plus profondes que subisse la société française sous l'action de la poussée démocratique.....

« Il est certain que le « monde » nouveau a une tout autre allure que l'ancien, et que la partie vraiment agissante de la nation reconstitue une autre société basée sur d'autres idées. L'auteur restreint même à tort, à notre avis, ce « monde » aux travailleurs des « carrières libérales » ; beaucoup d'industriels ou de commerçants s'intéressent aux choses de l'esprit et y apportent un souci d'exactitude pratique qui est des plus profitables à tout homme qui pense. Il semble même que les hommes des « carrières libérales » sont séduits par cet esprit pratique, et de là vient en grande partie que tant de jeunes gens se détournent du fonctionnarisme pour s'orienter vers des carrières d'action. »

— Dans l'*Ecole Nouvelle* (21 février), Jacques Bonhomme répond avec beaucoup de verve à l'appel que Mme de Witt-Schlumberger a fait, dans *La Française*, au désintéressement des futures électrices. Il se dit étonné de la magnanimité de notre éminente amie. Lui, il aurait vertement relevé le député qui, « partisan du suffrage des femmes, hésite à le soutenir par peur du surcroît de demandes de faveurs que les électrices ajouteraient à celles dont les députés sont assaillis par les électeurs. Il lui aurait dit : « Elle est bien bonne ! Quoi ! vous nous refusez les droits politiques parce que les hommes en usent mal. Ainsi, c'est nous qui devons payer les pots que nous n'avons pas cassés !... Mais la justice et l'égalité parlent un autre langage. Même si nous ne valons pas mieux que les hommes, — ce qui n'est pas démontré, — nous revendiquons le droit de commettre les mêmes fautes qu'eux... Comme les hommes, nous voulons nous suspendre à vos basques de députés... Et peut-être que de l'excès du mal sortirait le remède. »

Nous savons gré à Jacques Bonhomme de souligner par son ironie la valeur réelle des arguments qu'on nous oppose. Mais nous en prenons prétexte pour répéter que les féministes qui cherchent à donner aux femmes leur place dans la vie publique renonceraient tout de suite à leur propagande, si elles croyaient qu'il en peut naître un désordre nouveau. Nous n'avons guère confiance dans les remèdes qui sortent de l'excès du mal. Cet excès-là conduit tout droit les nations à la déchéance finale : la mort des vieilles civilisations nous l'a montré.

— *La Petite République* (24 février) publie l'article de quinzaine de Mme Louise Compain « La croissance de l'Idée ». Mme Compain relève tous les récents succès féministes par lesquels l'accès des fonctions sociales s'ouvre aux femmes. Elle adresse à toutes les femmes un appel pressant pour qu'elles se joignent au mouvement féministe.

— *L'Echo de Paris* (20 février) donne « Les lettres de Marie-Antoinette à Fersen », sous la signature du vicomte de Reiset. Le n° du 21 publie « Quand les Fées deviennent Sorcières » par M. Maurice Barrès.

— *La Dépêche* (26 février) publie sous le titre « Ouvriers et Sénateurs » un article où M. C. Bouglé note les protestations de certaines Chambres de commerce contre la loi sur le travail à domicile votée par la Chambre. « Elles invoquent le secret des affaires et la liberté des entreprises... airs connus. A chaque fois que le « libéralisme » économique a dû reculer, on nous les a chantés ». Il espère que le Sénat voudra se presser de voter la loi ! Les Chambres anglaises n'ont mis que sept mois à mettre sur pied une loi analogue. « Tâchons dit-il de ne pas y mettre sept ans ».

— M. Victor Marguerite dans *Le Journal* (26 février) insiste sur la nécessité de presser le Sénat pour qu'il discute et adopte la loi sur « Le Travail à domicile », mais dit-il « les femmes n'intéressent pas le législateur. Au point de vue législatif du moins... Parlez-moi d'un bon électeur... L'incurie du Sénat, en des cas pareils où tant de souffrances sont suspendues confine à une criminelle faillite ».

UN CONSEIL

Adressez-vous à nos
Maisons recommandées
et, vous serez traitées mieux que partout ailleurs, en vous présentant sous les auspices de
La Française

Voir à la 4e page nos
Maisons Recommandées

YVONNETTE
Parfum exquis
DE
DELETTREZ
Parfumerie du Monde Elégant
15, rue Royale
PARIS

N° 28

Les Femmes Françaises Auteurs Dramatiques

Par MIREILLE DE MONGIVAL

(Suite)

Le fils de la générale — décédé avant sa mère — épousa Mlle Sophie de Courpon, qui a beaucoup écrit pour la scène et se trouve nommée dans cette galerie, à propos d'une collaboration avec Mme Louise d'Alq. Elle y aurait figuré avantageusement, si nous ne nous limitions aux *disparues*. Les femmes françaises auteurs dramatiques *vivantes* fourniraient à elles seules la matière d'un important volume.

Madame Jeanne Marni
(JEANNE MARNIÈRE)
1851-1910

1897, Théâtre d'Application, *Comme elles nous lâchent*, dialogue en cinq actes.

1898, Capucines, *La Maman d'Henri* ou *Madame Porte*, comédie en un acte.

1898, Gymnase, *La Maman d'Henri* ou *Madame Porte*, comédie en un acte.

1898, Capucines, *Toto*, comédie en un acte.

1899, Capucines, *Artiste*, comédie en un acte.

1901, Grand-Guignol, *L'Aile*, comédie.

1901, Grand-Guignol, *L'Heureux auteur*, comédie en un acte.

1901, Grand-Guignol, *César*, comédie en un acte.

1901, Ministère de l'Intérieur, *La Mère*, pièce en un acte.

1901, Salle d'Athènes, *La Dent d'Emma*, comédie en un acte.

1901, Capucines, *L'Aveu*, comédie en un acte.

1902, Gymnase, *Manoune*, comédie en trois actes.

1902, Grand-Guignol, *La Coopérative*, comédie en un acte.

1902, Vaudeville, *Le Joug*, comédie en trois actes.

1902, Odéon, *L'Oncle Sylvain*, saynète en un acte.

Chose promise, comédie en un acte.

Fille de Mme Manoël de Grandfort, également écrivain, Jeanne Marnière naquit à Toulouse. Elle conquit rapidement la notoriété. Ses dialogues, écrits d'abord pour la *Vie Parisienne*, pour l'*Echo de Paris* et pour le *Journal* — sans viser aucunement au théâtre — présentent une telle vérité d'observation, une telle connaissance des caractères, une telle identité d'expression ; ils ont un tel développement d'action dans un court espace de temps, un tel mouvement scénique sans que les personnages aient presque besoin de bouger, que les premiers mis à la scène captivèrent complètement les spectateurs.

Très moderne, connaissant la paresse des esprits et la frivolité du jour, elle déguisa son but de critique sous une apparence de « rosserie » — selon l'expression consacrée —, dissimula l'amertume de ses peintures sous les paillettes de la phrase, et masqua pour ainsi dire l'idée sous les mots.

Bien que pénétrée de cette décision à la mode, de prendre tout « à la blague » elle paraît blaguer ce qu'au fond elle admire et vénère : le bon, le bien, le probe et le sincère.

Puis enfin, sûre d'avoir réussi en amusant, elle a jeté le masque qui l'étouffait parfois, elle est devenue celle qui sait parler le langage du cœur et peindre les sentiments généreux.

Aux Dialogues des Courtisanes « *Comment elles se donnent* », « *Comment elles nous lâchent* », « *Les enfants qu'elles ont* », « *Fiacres* », ont succédé ceux de « *A table* », « *Celles qu'on ignore* », « *Vieilles* » où elle présente de véritables beautés d'âme, et où elle soulève les voiles d'exquises tendresses.

La pièce de *Manoune*, jouée au Gymnase avec art par Mmes Suzanne Desprez et Marie Samary, n'a pu s'imposer, malgré son mérite et le talent des interprètes, au vrai public qui écoute, qui sent et qui s'émeut, car la presse, généralement dure pour toute femme révélant une supériorité, ne lui en a pas laissé le temps.

Mme Jeanne Marni obtint le prix Chauchard à la Société des Gens de Lettres, en 1908.

Citons parmi ses romans : *La Femme de Silon*, *Amour coupable*, *La Princesse Sablina* (illustrations de Mesplés).

Après de longues souffrances, Jeanne Marni décéda en sa villa de Cannes, sur la route de Vallauris, où elle s'était retirée.

Madame G. Anceaux
1816-1900

1903, (Posthume) *M. Quirala* ou la *Folie du Garde-Champêtre*, comédie.

Fille d'un capitaine au long cours, Joséphine David naquit à Calais. Elle épousa en 1842 M. Anceaux, receveur des postes qui n'avait aucune fortune, aussi continua-t-elle à professer le français et l'anglais. Son mari ayant été atteint de paralysie, elle subvint seule aux besoins du ménage et à l'éducation des deux enfants. Les leçons ne suffisant pas, elle tint une pension de famille.

L'aîné de ses fils, élève de l'Ecole des Beaux-Arts, montrait de réelles dispositions pour la sculpture, il fut tué à 23 ans au combat de Moret (1870). De nombreuses poésies de Mme Anceaux expriment la douleur qu'elle en éprouva.

Elle a écrit des fables et des volumes amusants pour la jeunesse, entre autres *Blanchette et Capitaine*, *Les Aventures de Trompette*, *Matelot malgré lui*, *Les Pattes de Mouche*, traduit et adapté *les Patins d'argent* de Mme de Staël, et collaboré à la *Poupée Modèle*.

Citons également sa pièce de vers « Aux portes du cimetière ».

Mme Anceaux avait la passion des chats — partageant avec eux ses maigres repas —, celle des fossiles — sur lesquels elle écrivit des vers charmants —, et celle de son herbier. Bien que la vie lui fût très dure — octogénaire, elle devait encore donner des leçons pour assurer son existence —, Joséphine Anceaux garda jusqu'à la fin un caractère charmant et un esprit enjoué.

C'était une femme remarquablement intelligente et très bonne. Ses cheveux courts, blancs et frisés, lui donnaient, malgré le bonnet, une tête d'homme. Les yeux bleus avaient conservé leur vivacité, les pommettes leur rose sans fard, et, comme elle était plaisante à voir, toujours très soignée, d'excellente humeur, on la recherchait, en dépit de son grand âge.

Elle est morte à Hyères.

Madame Prabonneaud
1833-1913

1905, *Imprimé*, *Un coup de Foudre*, comédie en un acte.

1905, *Imprimé*, *Chez la Brodeuse*, comédie en un acte.

1906, *Pour une dot*, comédie en un acte.

1906, *Millionnaire*, comédie en un acte.

1906, *Le Secret de Juliette*, saynète en un acte.

1906, *Blanchisseuse de dentelles*, comédie en un acte.

1907, *L'Accident*, comédie en un acte.

1907, *C'est la Grève*, comédie en un acte.

1908, *La Mode à Paris*, comédie en un acte.

1908, *Lettres pressées*, comédie en un acte.

1909, *Un Soupçon*, comédie en un acte.

1909, *La Marraine*, pièce en un acte.

Imprimé, *Lucia*, drame en vers.

Imprimé, *Les Fantaisies de Myladi*, *Les Bêtes perdues*, *La Petite gardeuse de dindons*, *Fifine et Fifinette*, comédies.

Imprimé, *La Vieille et ses deux servantes*, *Rat des Villes et Rat des Champs*, saynètes tirées des fables de La Fontaine.

Madeleine Borde naquit à Blaye (Gironde), le 13 mai 1833. Elle reçut dans la pension des demoiselles Gareau une instruction rare à cette époque, pour une jeune fille de la petite bourgeoisie.

On lui enseigna les règles de la versification et, dès son enfance, elle écrivit sans cesse, tant en prose qu'en vers.

A la mort de son mari, M. Charles Prabonneaud, éprouvée par de cruels revers de fortune, elle dut, pour vivre et faire vivre ses enfants, recourir aux chances de l'édition.

Sa pièce « Le Tintoret peignant sa fille morte » fut couronnée au grand concours des Jeux Floraux de Toulouse, en 1879. Elle lui avait été inspirée par la vue du tableau de Coignet, exposé depuis l'année précédente au musée de Bordeaux.

La plus jeune de ses quatre filles lui promit de ne jamais la quitter, elle collabora avec elle pendant une douzaine d'années, et continua à écrire dans le même genre, sous son nom et ses pseudonymes quand, à 74 ans, la maladie l'obligea à cesser tout travail.

En 1890, Madeleine Prabonneaud publia son premier volume *L'Orphelin*, à la maison Mame de Tours. Cette maison lui édita ensuite *Lisbeth*, *Plume et Charme*, *Toute Blanche*, *La Pêcheur Cadelle*, *Le Forgeron des Chaumettes*, *Histoire d'un Maître d'Ecole* ; en 1900, sous la signature « Jeanne Mab », *Les Voyages merveilleux de la petite princesse Hilda*.

(*A suivre.*)

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR RÉGIME DIÉTÉTIQUE

FARINEUX MALTÉS et DIASTASÉS
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison **MIGNON-PARIANI**. — Fondée en 1883
5, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph. : 303-04
SPÉCIALITÉS des MORILLES des GOURMETS et CHAMPIGNONS de toutes provenances.
Comestibles étrangers
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIÈRES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour **Nourrices**
Bière de Table
Bière Fine pour **Soirées**
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 513-82

BOULANGERIE DE LUXE

Boulangerie de luxe. — Maison **ROBERT DURAND**, 3, rue de la Michodière, (Paris). — Téléph : 229-80.
BISCOTTES du HELDER
SI vous aimez l'inédit,
vous êtes gourmet,
vous avez des invités.
Demander les Marocains à la crème Algésiras
Nouveau et délicieux dessert.
Pour Paris, à partir de 2 boîtes : 3 fr. 60.
Pour la province, pour 6 boîtes, franco contre mandat de 12 fr. 50.

HORS-D'ŒUVRES

Maison J. **PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
Cafés — Thés — Maté.
Cent variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en Province.

LINGERIE (EN GROS)

Commission. Exportation, chemises, pantalons, soutiens-gorge, cache-corsets, cols et parures, jabots, rabats, fantaisies pour dames. Haute Nouveauté.
JEANNE BOYER, 55, Rue Montmartre. — Vente au détail aux lectrices de *La Française*.

INSTITUTIONS

Pensionnat de Mlle BOULLIER, Institution Sévigné. — Pension, demi-pension, externat.
Bonne éducation. — Préparation consciencieuse au certificat d'études, au brevet élémentaire, au brevet supérieur et au baccalauréat. Nombreux succès à tous les examens. Enseignement ménager. Cours de sténographie. Saine exposition, grand jardin. Très bon air. — Prix modérés.

UN BON HOTEL MOYEN A NICE

Nous recommandons tout particulièrement l'Hôtel Suisse, situé boulevard du Midi, au bord de la mer, et pourvu d'un beau jardin au flanc de la colline. La table est excellente, la tenue de la maison parfaite. — On peut s'y présenter ou écrire de la part de *La Française*.

N'ATTENDEZ PAS QUE LE CLIENT VIENNE A VOUS ALLEZ A LUI PAR LA PUBLICITÉ

La gérante : JANE MISME.

PARIS — IMP. CH. SCHLAEBER, 257, RUE SAINT-HONORÉ
ANDRÉ TOURNON, SUCCr

OFFRES ET DEMANDES DIVERSES

Nous prions les personnes qui nous écrivent au sujet de nos annonces, d'envoyer un timbre pour la réponse.
Prière pour les annonces qui portent : s'adresser à « La Française », d'indiquer le numéro sur l'enveloppe.
Et nous demandons instamment qu'on nous envoie toujours les annonces toutes rédigées, en double exemplaire (n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

A LOUER rez-de-chaussée meublé se composant de : anti-chambre, chambre à coucher, salle de bains, W. C., penderie, gaz, électricité, chauffage à vapeur. Prix : 200 francs par mois. S'adresser au concierge, 45, rue Poncelet.

BONNE PENSION S'adresser Mme Darbelle, Villa Jusiane, avenue Germaine, Nice, Mont-Boron (Alpes-Maritimes, France). Le plus joli coin des environs de Nice. Vue unique. Mer et forêt de pins; grands balcons. Cure d'air, situation plein midi. Jouissance d'une jolie terrasse et d'un jardinet. — Eclairage à l'électricité, sonnerie électrique, gaz, eau pure. — Prix de la pension : 6 à 9 fr. par jour.

MASSAGE par une personne expérimentée. Recommandée par *La Française*. S'adresser 34, rue Raynouard, Paris (XVIe).

On demande pour propriété près Paris, chez dame seule, deux domestiques, soit sœurs, soit mère et fille.
S'adresser à *La Française*. 990

MISS Randell, professeur d'anglais, 11, place du Panthéon, Paris. 991

Mme Delafoix, 14, rue du Bouquet-de-Longchamp (XVIe), professeur diplômée de modes et de fleurs faites à la main, demande leçons particulières et cours. 992

Préparation des Jeunes Filles
à tous les Baccalauréats
COURS & INTERNAT
Cours par Correspondance
INSTITUT FRANKLIN, 37, Bd St-Michel

"LA FRANÇAISE"

SE VEND AU NUMÉRO

A Angoulême : Kiosque St-Pierre, près de de la Cathédrale.
Kiosque du Champ-de-Mars, rue de Périgueux.
A Lyon : Kiosque Tolozan.
Kiosque angle r. Pizay et r. de la République, côté Saône.
Chez Mme Doublier, 72, rue Garibaldi.
A Montpellier : chez M. Cellier, 12, Boulevard Victor-Hugo.
A Valence : M. Seigneuret.
A Villefranche (Rhône) : chez Mme Mertz, libraire, 90, rue Nationale.

Les *Thés Kitai* sont certifiés d'origine.
Les *Thés Kitai* bus chez Paillard, Potel et Chabot, Ritz, etc., sont uniques.
Thés Kitai depuis 4 et 5 francs la livre.
Thés Kitai, 54, rue de Chateaudun, Paris.
Par faveur spéciale, il sera fait 5 0/0 sur les thés, à partir de 5 francs, pour les abonnés de *La Française*.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : **500** Millions
Siège social : 54 *et* 56, *rue de Provence*,
Succursale-Opéra 25 *à* 29, *Boulevard Haussmann*,
Succursale : 125, *rue Réaumur (place de la Bourse)*,
à Paris

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe. — **Ordres de Bourse** (France et Etranger) ; — **Souscriptions sans frais** ; — **Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement** (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.); — **Escompte et encaissement d'effets de commerce et de coupons** Français et Etrangers ; — **Mise en règle et garde de titres** ; — **Avances sur titres** ; — **Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non-vérification des tirages** ; — **Virements et chèques** sur la France et l'Etranger ; — **Lettres et billets de crédit circulaires** ; — **Change de monnaies étrangères** ; — **Assurances** (Vie, Incendie, Accidents), etc.

SERVICE DE COFFRES-FORTS
(Compartiments depuis **5 fr.** par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension).

101 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue ; 997 agences en Province ; 7 agences en Afrique : **Alger - Oran - Tunis - Sousse - Stax - Tanger et Casablanca** ; 3 agences à l'Etranger (**Londres**, 53, Old Broad Street — Bureau à West-End, 65, 67, Regent Street), et **Saint-Sébastien** (Espagne) ; correspondants sur toutes les places de France et l'Etranger.

Correspondant en Belgique
Société Française de Banque et de Dépôts
Bruxelles — Anvers — Ostende

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Excursions organisées avec le concours de la Société des voyages Duchemin :

Voyage en Algérie. — Départ le 17 avril; 2e classe: 430 francs. Supplément, 1re bateau 40 francs.

Excursions en Italie. — Départ le 28 mars; 1re classe : 990 fr. ; 2e classe : 915 francs.

Excursions en Corse. — Départ de Nice tous les samedis ; 1re classe : 185 fr. ; 2e classe : 165 francs (prix spéciaux au départ de toutes les gares).

S'adresser, pour tous renseignements et billets, aux bureaux de la Société, 20, rue de Grammont, à Paris, et dans les succursales de Marseille, Cannes et Nice.

Régates Internationales de Nice, Cannes et Menton
Vacances de Pâques
Tir aux Pigeons de Monaco

Billets d'aller et retour de 1re et de 2e classes, à prix réduits, de Paris pour Cannes, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Menton, délivrés jusqu'au 21 avril 1914.

Ces billets sont valables 20 jours (dimanches et fêtes compris) ; leur validité peut être prolongée, une ou deux fois, de dix jours (dimanches et fêtes compris) moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 0/0.

Ils donnent droit à deux arrêts en cours de route, tant à l'aller qu'au retour.

De Paris à Nice :
1re classe : 182 fr.60
2e classe : 131 fr. 50

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Société anonyme — Capital : 500 Millions

Les actionnaires de la **Société générale** sont convoqué aux termes de l'article 39 des statuts, pour le **jeudi 26 mars 1914**, à 4 heures de l'après-midi, au Siège de la Société, rue de Provence, 54, **en Assemblée générale ordinaire**.

Ordre du Jour :

1° Lecture du compte-rendu des opérations de la Société pendant l'exercice 1913 et du rapport des Censeurs Commissaires. Approbation, s'il y a lieu, des comptes et fixation du chiffre du dividende ;

2° Nomination d'Administrateurs, de Censeurs et des Commissaires ;

3° Autorisation aux administrateurs conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Le Conseil a décidé qu'il proposerait d'arrêter le dividende total de l'exercice 1913 à **20** frs. **83333** par action, qui, sous retenue des impôts, soit 0 fr 8333 par action, donnerait **20** frs nets par action.

Un acompte de 6 fr. 25 ayant été payé le 1er octobre 1913, le solde à répartir serait de **13** frs **75** nets par action.

Aux termes des articles 40 et 41 des statuts, pourvu que les titres aient été transférés plus de **deux mois** avant l'époque fixée pour l'Assemblée, tout titulaire de **quarante** actions est de droit membre de l'Assemblée Générale, et tous propriétaires de moins de quarante actions peuvent, soit se réunir pour former ce nombre d'actions ou un nombre supérieur et se faire représenter par l'un d'eux, soit se faire représenter par un autre actionnaire déjà par lui-même membre de l'Assemblée.

Les pouvoirs d'actionnaires devront être déposés au Siège Social 5 jours au moins avant le jour de l'Assemblée, c'est-à-dire au plus tard, le **Vendredi 20 mars**.

Les cartes d'admission pourront être retirées de dix heures à trois heures, à partir **du 4 mars** au siège de la Société, 54, rue de Provence.

Le Directeur Général : ANDRÉ HOMBERG.

Le meilleur des machines à coudre est la célèbre
NEW-HOME
surnommée à juste titre
LA REINE DES MACHINES A COUDRE
HORS CONCOURS PARIS 1900

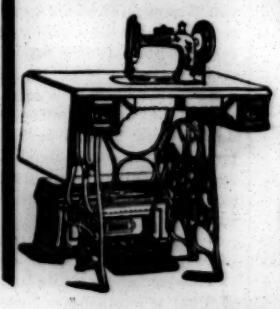

Nouvelles Machines à coudre américaines rotatives, oscillantes centrales.
Les plus simples
Les plus robustes
DES AGENTS SÉRIEUX sont demandés dans toutes les régions où il y en a pas déjà.

Ecrire : **A. ROGALLE et Cie**
123 Rue de Reuilly — PARIS

La Caféolette Louis Forest
Qui a fait renaître le Délectable
CAFÉ au LAIT à l'ANCIENNE
Se trouve au Printemps, au Bon Marché, etc.
Elle donne son plein effet avec le Café Cristal Corcellet
18 Avenue de l'Opéra PARIS

TABLEAU DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Nous croyons utile à la propagande d'établir ici en permanence un tableau du féminisme organisé : ainsi chacun de nos numéros pourra être adressé par nos lecteurs et nos lectrices aux personnes qu'elles désirent renseigner. Et de même ceux que nous distribuons en spécimen porteront utilement la preuve que le féminisme n'est point seulement une doctrine mais un mouvement vaste et coordonné.

Nous indiquons exclusivement les sociétés dont le programme et l'esprit concordent avec la doctrine et la méthode d'action rationnelles universellement adoptées par le féminisme international. Il existe deux ou trois autres sociétés dissidentes.

FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES

Vaste groupement composé des Conseils nationaux des femmes de vingt-cinq pays. Fondé à Washington (Etats-Unis Amérique) en 1888. A pour but d'établir une communication constante entre les Associations de femmes de tous les pays et de leur fournir les occasions de se rencontrer et de délibérer sur les questions relatives au bien public et à la famille.

Tient tous les cinq ans un grand congrès général et, entre temps, deux conférences interquinquennales dans une capitale du nouveau ou de l'ancien monde. Esprit de neutralité politique et religieuse.

Présidente : Mme la comtesse d'Aberdeen, femme du vice-roi d'Irlande.

Secrétaire générale : Mrs. Ogilvie Gordon, 1, Rubislaw Terrace, Aberdeen, Ecosse.

ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fédération des Unions nationales pour le suffrage des femmes de vingt-six pays, ayant pour but exclusif l'obtention des droits politiques pour les femmes. Fondée en 1904, à Berlin, sur l'initiative des Américaines. Tient un congrès général tous les deux ans dans une capitale d'Europe ou d'Amérique. Neutralité politique et religieuse. A pour organe mensuel le journal *Jus Suffragii* (abonnement annuel, 4 fr. 25 s'adresser à l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris).

Présidente : Mrs. Chapmann-Catt.

Siège social : 7 Adam Street, Adelphi Londres.

FÉDÉRATIONS FRANÇAISES

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES

Fondé en 1901

A pour but de grouper en une vaste association toutes les sociétés s'occupant du sort de la femme et de l'enfant, et de faciliter leur travail en leur permettant de se mieux connaître et de s'aider mutuellement.

Secrétariat général : 1, avenue Malakoff

Sociétés affiliées. — Assistance par le travail, 7; Bienfaisance, 20; Cercles et foyers, 9; Coopération, 3; Education, 17; Emigration, 1; Féminisme, 9; Pacifisme, 1; Prévoyance, 6; Préservation, 12; Professionnelles, 7; Syndicats ouvriers, 8; Tempérance, 2. Total : 102.

Comité exécutif. — Présidente d'honneur : Mme Isabelle Bogelot. — Présidente : Mme Jules Siegfried. — Vice-Présidentes : Mlle Marie Bonnevial, Mme de Montaut, Alphen-Salvador, Gounouilhou. — Secrétaire générale : Mme Avril de Sainte-Croix. — Secrétaires : Mme Pichon-Landry, Brochard. — Membres du Comité : Marc Maria Vérone, Desprès, Ferdinand Dreyfus, Dr Edward Pillet, Fievet, Jardin, Lucile Morin, Péronneau, Pégard, Edouard Petit, Siegfried de Coppel, de Sainte-Affrique, Paul de Schlumberger, Mme Duchêne.

Sections. — 1re Section d'Assistance : Présidente, Mme Eugénie Weil, 43, rue Blanche.

2e Section d'Hygiène : Présidente, Mme Alphen-Salvador, 9, rue Le Tasse.

3e Section d'Education : Présidente, Mme Kergomard.

4e Section de Législation : Présidente, Mme Pichon-Landry, 68, rue d'Assas.

5e Section du Travail. — Présidente, Mme Duchêne, 10, quai Debilly.

6e Section du Suffrage : Présidente, Mlle Marie Bonevial, 127, avenue de Clichy.

7e Section des sciences, lettres et arts : Présidente, Mme Cruppi, 80, rue de l'Université.

8e Section de la Paix : Présidente, Mlle Toussaint.

Branches départementales. — Gironde : Mme Gounouilhou.
Indre-et-Loire : Mme Alphen-Salvador.
Seine-Inférieure : Le Havre : Mlle Jardin.
Rouen : Mlle Maillard.
Bulletin trimestriel : *L'Action féminine*.

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Société Nationale affiliée à l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes.

L'U. F. S. F., fondée en 1909, a pour but d'obtenir pour les femmes, le suffrage au même titre qu'il est ou pourra être accordé aux hommes.

Comme première étape, l'U. F. S. F. demande l'électorat et l'éligibilité aux conseils municipaux.

Ses moyens d'action sont : la publication de brochures, les conférences et les réunions ; la formation de groupes dans les différents arrondissements de Paris, et dans les différents centres de province.

L'U. F. S. F. agit en dehors de toute préoccupation politique ou religieuse, elle convie à son travail d'action et d'organisation toutes les personnes convaincues que la justice rendue aux femmes n'aura que d'heureux effets pour la prospérité matérielle et morale du pays.

L'Union a des membres individuels, fixant eux-mêmes le montant de leur cotisation.

Elle reçoit l'affiliation des Sociétés féministes, et elle provoque la formation d'Associations suffragistes qui deviennent des filiales de l'U. F. S. F.

La Présidente d'honneur est Mme Vincent, fondatrice de la Bibliothèque féministe, 13, rue de Paris, Asnières.

La Présidente est Mme de Witt-Schlumberger, 14, rue Pierre-Charron.

Les vice-présidentes sont : Mmes Jane Misme et M. L. Le Verrier.

La secrétaire générale, Mme Léon Brunschvicg.

La trésorière, Mme Désavit.

Pour toutes les demandes de renseignements, écrire à la Secrétaire générale de l'U. F. S. F., 33, rue Scheffer, Paris, 16e arr.

ASSOCIATIONS PARISIENNES

LIGUE FRANÇAISE POUR LE DROIT DES FEMMES

Siège social : 127, avenue de Clichy.
Fondation : Fondée en 1882 par Léon Richer.
But : Revendication des droits de la femme et défense de ses intérêts.
Réunions : Le 4e mercredi de chaque mois, Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.
Cotisations : Membres adhérents : 6 fr. par an ; membres titulaires : 10 fr. par an ; membres perpétuels : versement unique de 100 fr.
Présidente : Mlle Marie Bonnevial ; vice-présidentes : Mmes Berton et Edwards Pilliet ; vice-présidents : MM. Nattan-Larrier et Lhermitte ; secrétaire générale : Mme Maria Vérone ; secrétaire : M. Mouffle t ; trésorière : Mlle Tarbouriech.
La Ligue publie une revue mensuelle, *Le Droit des femmes*, dont le service est fait gratuitement à tous les membres.

L'ÉGALITÉ

Adresse : 13, rue de Paris, Asnières (Seine).
Présidente : Mme Vincent, présidente d'honneur de l'Union française pour le Suffrage des Femmes.
Date de fondation : 1888.
But : Egalité des deux sexes devant la loi. Bibliothèque féministe, Archives féministes, Collections de documents pour servir à l'histoire du féminisme. Réunions : 13, rue de Paris, Asnières.

GROUPE FRANÇAIS D'ETUDES FÉMINISTES ET DES DROITS CIVILS DES FEMMES

Fondé en 1898 a acquis la capacité jurisprudique en 1904.
Présidente, Mme Oddo Deflou.
Siège social, 55, rue de Seine, Paris, VIe.
But. — Etude et amélioration de la condition légale de la femme.
Pour établir des relations avec le Groupe, il suffit d'en exprimer le désir. On recevra, sans contracter de ce chef aucune espèce d'obligation, des invitations aux réunions et aux conférences et de plus, gratuitement, un prospectus détaillé.

LIGUE D'ÉLECTEURS POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fondée en 1911, affiliée à la Ligue Internationale d'hommes pour le suffrage des femmes.
A pour but : 1° de grouper les hommes estimant que le suffrage doit être accordé aux femmes dans les mêmes conditions qu'aux hommes ; 2° de poursuivre la réalisation de cette réforme par une action de propagande. Cotisation annuelle d'au moins 3 francs, donnant droit au Bulletin trimestriel. Président : M. Ferdinand Buisson, député ; Vice-présidents : MM. Louis Marin, député ; Léon Brunschwicg, maître de conférence de philosophie à la Sorbonne ; Albert Chenevier ; secrétaire général : M. J. du Breuil de St-Germain ; rédacteur du bulletin : M. Raoul Rebour ; trésorier : M. Paul Katz.
Secrétariat, 33, rue de Miromesnil. Rédaction du bulletin, 55, rue de Strasbourg, Courbevoie. Trésorerie 60, av. du Bois-de-Boulogne.
Bulletin trimestriel, abonnement : 3 francs.
Sur demande, numéro spécimen gratuit.

UNION FRATERNELLE DES FEMMES

Siège social, 77, rue Blanche.
L'Union fraternelle des Femmes, fondée en 1901 par Mme Marbel, et présidée depuis 1908 par Mme Amélie Hammer, a pour but :

1° D'intéresser les femmes à toutes les questions qui les concernent et de leur faciliter l'étude de ces questions à l'aide de conférences, livres, journaux, documents et communications de toute nature ;

2° De travailler, en outre, à l'amélioration du sort de la femme et de favoriser l'évolution féminine par les moyens qui lui paraîtront les plus efficaces.

La Société est administrée par un Bureau composé des 12 membres suivants : présidente d'honneur fondatrice : Mme Marbel ; présidentes d'honneur : Mmes Isabelle Bogelot, Desparmets-Ruello, Claire Galichon ; présidente : Mme Amélie Hammer ; vice-présidentes : Mmes Héra Mirtel, Nelly Roussel, Alice Mollard ; secrétaire générale : Mlle Hellé ; secrétaire : Mme Cremnitz ; secrétaire-adjointe : Mme Le Verrier ; trésorière : Mme Froger-Doudement.

CONGRÈS PERMANENT DU FÉMINISME INTERNATIONAL

Fondé en 1908, ce Congrès a pour but de servir de lien entre les féministes de tous les pays de passage à Paris. Il est une tribune libre ouverte à toutes les initiatives qui peuvent être utiles à la cause du progrès du féminisme. Il fait connaître les œuvres, les institutions et les manifestations de l'activité féminine mondiale, sans distinction des nationalités et des races.

Les Sociétés féministes, les rédactions de journaux féminins, les auteurs des livres et brochures concernant la question féministe, sont priés d'adresser leurs statuts, journaux, revues, photographies, résultats d'enquêtes, à la Secrétaire générale, Mme Orka, 36, rue de Penthièvre, à Paris. Une exposition de ces documents aura lieu à Paris.

Le Congrès est affilié à « l'Union française pour le Suffrage des Femmes » et à la « Ligue d'électeurs ».

Présidente : Mme Marya Chéliga, 22, rue Saint-Ferdinand.

Vice-Présidente : Mme Jane Misme, directrice de *la Française*, 64, rue de Richelieu.

Comité : Mmes Bowman-Wells, Fagan, Fraenkel, Frappier, Nini Kohnberger, Markovitch, Pissargewsky, Seidler, Watewska, Xenopol. — Trésorière : Mme R. Herzenstein, 10, rue d'Erlanger.

ASSOCIATIONS RÉGIONALES FRANÇAISES

Outre les branches du Conseil national et les groupes de l'U. F. S. F. il existe en province quelques sociétés locales dont la principale la **Fédération féministe primaire** fondée en 1909, formée de groupes féministes universitaires départementaux, ouverte à tous les membres de l'enseignement public ; Secrétaire : Mme Jeanne Néo, 80, rue Chaptal, à Levallois-Perret.

Bulletin corporatif : *L'Action féministe*.

SOCIETES ETRANGÈRES

Vingt-cinq pays des cinq parties du monde possèdent actuellement un Conseil national et une Union pour le suffrage affiliés au Conseil International et à l'Alliance Internationale.

La plupart d'entre eux comptent des Sociétés de propagande diverses, souvent très importantes. Il nous est impossible d'établir ici la liste de ces œuvres dont le total des membres se chiffre par millions. On peut se procurer des indications les concernant au Secrétariat des deux grandes Fédérations internationales mentionnées en tête de ce tableau

SERVICE DE LIBRAIRIE

Publications en vente à "La Française"

Expédition franco en France à partir de 1 fr. 50. Pour les brochures demandées séparément joindre 0 fr. 05 de port, et 0 fr. 15 si on désire qu'elles soient envoyées recommandées. *Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande.*

Ouvrages de propagande et de Doctrine féministe

Problème et préjugé de sexe, par Jean Finot. Etude unique et magistrale sur la question de l'égalité des sexes (5 fr. franco à *La Française*).

Le Couple futur, par Jules Bois (3 fr. 50). Belle étude morale des conditions du bonheur dans le mariage

Le Catéchisme féministe par J. J. Renaud. Exposé par demandes et réponses des points les plus controversés de la doctrine. (1 fr 50 pris à *La Française* ; 2 fr. 50 en librairie).

Le Féminisme, par Mme Avril de Sainte-Croix, historique abrégé du mouvement féministe. (2 fr. 50).

Le droit des Femmes, par Marguerite Martin argumentation très ferme et remarquablement intelligente et mesurée sur toute la question féminine. (2 francs).

La Femme dans les organisations ouvrières, par M. L. Compain, liste et histoire abrégée des groupements féministes et de la part prise par les femmes dans le mouvement syndicaliste. (2 francs).

La Femme en Roumanie, par Alexandre Stourdza, étude sur la situation de la femme roumaine, précédée d'un aperçu général sur le féminisme, et sur son organisation en France.

Le Suffrage des Femmes dans tous les pays, par Alice Zimmern, traduit en Français par l'U. F. S. F. (2 francs).

Ere réhabilitée, par Claire Galichon (3 fr. 50). Exposé philosophique de la question féministe.

Amour et Maternité, par Claire Galichon. Vues très personnelles et très généreuses, sur la morale courante concernant ces questions.

Ces deux derniers ouvrages sont cependant parfois en désaccord avec la doctrine du mouvement international organisé.

Les Femmes écrivains d'aujourd'hui (Suède) par Louise Cruppi (4 francs).

Pour la femme, études féministes par l'abbé Naudet (3 fr. 50).

Le sujet de cet ouvrage, conçu au point de vue catholique, est cependant traité dans un parfait esprit d'impartialité et de justice.

Les Carrières de la jeune fille, par Paul Bastien (3 fr. 50).

Comment caser nos filles, par André Caron (2 francs).

Livre des candidats et candidates aux emplois administratifs (1 fr. 50).

Brochures de propagande, de doctrine ou de documentation

Bulletin de l'U. F. S. F. : année 1911, 0 fr. 25 ; année 1912, 0 fr. 50.

Conférence sur le Suffrage des Femmes par Mme Robert Mirabaud (0 fr. 20).

Les résultats du Vote des Femmes, par Mme Le Verrier (0 fr. 20).

Masculin et Féminin, conférence par Wilfred Monod (0 fr. 10).

Le Suffrage des femmes en France, par l'U. F. S. F. (0 fr. 10).

L'Action sociale des Femmes, par Mme L.-M. Compain (0 fr. 30).

Le Féminisme, ses origines et son avenir, par Auguste Fabre, offert pour la propagande à 0 fr. 30.

En feuilletant les catalogues, par Mme M. L. Compain, aperçus sur les conditions du travail à domicile. (0 fr. 30).

Les Conséquences du travail de la Femme, par L. Compain (0 fr. 20).

La Charte de la Femme, par Jean Finot, suivie d'une enquête sur le suffrage des Femmes (0 fr. 50).

Pour le Suffrage des Femmes par Jane Misme (0 fr. 25).

L'Alliance internationale et l'Union Française pour le Suffrage des femmes (0 fr. 10).

Aux jeunes ouvrières, conseils d'une mère, par Mme Paul de Schlumberger (0 fr. 20), chez Fischbacher ou à *La Française*.

L'Alcoolisme et le Vote des femmes, par Mlle Levray (0 fr. 20).

De l'intérêt qu'ont les hommes au Suffrage des femmes, par Jean du Breuil de Saint-Germain (0 fr. 10).

Extraits de Stuart Mill et de Condorcet (0 fr. 10).

Les Idées de Mrs. Olive Schreiner sur la Femme et le Travail, par Mme de Schlumberger (0 fr. 20).

Griffes, monologues, de Mme Paule Leclerc : 10 monologues, 1 fr. ; 1 monologue, 0 fr. 20.

Féminisme et Pédologie, par G. Persigout (0 fr. 40).

Ouvrages d'intérêt social

L'Art Social, par Roger Marx (3 fr. 50).

La lutte antituberculeuse par le dispensaire, par J. Meynadier (0 fr. 60).

Romans d'esprit féministe

Tu es femme..., par Harlor (3 fr. 50)

Marthe Briens, par Emilie Arnal. (3 fr. 50).

La Vie tragique de Geneviève, par Louise Compain (3 fr. 50).

Le Miroir aux Alouettes, par J. de Mestral Combremont (3 fr. 50).

Modeste Automne, par Marguerite Baulu.

Leur proie, par Héra Mirtel (3 fr. 50).

La Fille de son père, par Marie Howland, offert pour la propagande à 0 fr. 75

Rêves, par Olive Schreiner, traduit par Mme Robert Mirabaud (15 fr.).

Inéxitable réparation, par Mme Jong van Beek en Donk (3 fr. 50).

Livres pour enfants

Histoire d'une petite fille d'il y a cent ans, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié, doré sur tranches (7 fr. 25).

La Petite Marquise, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié doré sur tranches. (7.25).

La Petite Impératrice, par Mme Cremnitz (Parrhisia) ; livres d'étrennes. (Juven). 8 fr. Illustrations de Léonce Buret.

Bibliothèque Fémina

Pour bien tenir sa maison,
Pour bien s'habiller,
Pour bien connaître les usages mondains,
Pour bien élever ses enfants,
Pour bien faire du sport,
Pour bien travailler chez soi,
Pour bien s'initier aux arts,
Pour bien connaître ses droits,
et surtout Pour bien gagner sa vie,
qui contient de très sérieux renseignements.
Prix : 5 francs franco, broché ; 6 francs reliés.
Les demander à *La Française*.

CARTES POSTALES

Le féminisme en images

Nous disposons actuellement de huit des dessins de Mlle Suzanne de Callias publiés dans le journal et édités en cartes postales Ce sont :

1. La porteuse de pain.
2. Le Don Juan.
3. Cochères.
4. L'électeur.
5. Les reines.
6. Les lois protectrices (paternité naturelle).
7. Le cabaret.
8. Les trois buveurs.

Prix franco :
Les dix : 0 fr. 50.
Le cent : 3 francs.
Nous composons les envois d'un ou de plusieurs modèles selon les demandes.